

Le passeport vaccinal sujet à polémique

*Entre le désir de raviver le tourisme et
l'appréhension d'une restriction des libertés*



“

*Mise en place
d'un consortium
de laboratoires
pour l'identification
des variants de
la Covid-19*

“

*7 millions de
doses de vaccins
réceptionnés*

**Driss Lachgar reçoit
une délégation de la
Fondation Friedrich Ebert**



Pages 2

**Entretien entre Habib
El Malki et une délégation
du Front national pour
la sauvegarde de la SAMIR**



Page 2

**Le Maroc, un pionnier en matière
de lutte contre le terrorisme
et l'extrémisme violent**
Habboub Cherkaoui: *La stratégie nationale
adoptée suite aux événements de 2003 confère
au Royaume une position d'avant-garde aux
niveaux régional et international*



Page 7

**Les Rouges surclassent
le FUS et annoncent la couleur**
**WAC-Kaizer Chiefs
de nouveau ajourné**



Page 31

Driss Lachguar reçoit une délégation de la Fondation Friedrich Ebert



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tenu, mardi 16 février au siège central du parti à Rabat, une séance de travail avec une délégation de la Fondation Friedrich Ebert.

Cette rencontre a été marquée par la présence de la directrice de Friedrich

Ebert au Maroc et des responsables des programmes au sein de cette fondation, ainsi que les membres du Bureau politique de l'USFP, Fatiha Saldas et Mehdi Mazouari.

La réunion a porté sur l'évaluation des programmes de formation qui ont été menés en partenariat avec la Cha-

biba ittihadia et qui ont connu un grand succès et atteint les objectifs fixés.

Les deux parties ont salué le travail responsable et organisé des superviseurs des programmes des deux côtés.

Créée en 1925, la Fondation Friedrich Ebert est la plus ancienne fonda-

tion politique allemande. Elle fait partie de l'héritage politique et porte le nom du premier président allemand démocratiquement élu.

Cette fondation, présente au Maroc depuis 1984, défend les idéaux et les valeurs fondamentales de la démocratie sociale et du mouvement ouvrier.

Entretien entre Habib El Malki et une délégation du Front national pour la sauvegarde de la SAMIR



Dans le cadre de la mobilisation pour sauver la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (SAMIR), le Front national pour sa sauvegarde s'est réuni, mardi 16 février, avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki.

Lors de cette réunion, la délégation a présenté un exposé sur les der-

niers développements du dossier de la SAMIR et les propositions du Front visant à sauver cette raffinerie, ainsi que sur les gains que l'économie marocaine et le trésor public pourraient faire en cas de reprise d'activité.

Il convient de noter que ce Front national a récemment formulé 10 accusations contre le gouvernement de

Saad Dine El Otmani, et ce après le rejet par l'Exécutif de trois projets de loi relatifs au transfert des actifs de la SAMIR à l'Etat marocain. Lesdits projets ont été présentés à la Chambre des conseillers par les groupes de l'USFP, la CDT et l'UMT.

Le Front a souligné que la «position négative du gouvernement» a

empêché la tenue d'un débat national transparent, responsable et constructif au sein du Parlement, et a privé l'opinion publique nationale de son droit d'accès à l'information, portant ainsi un coup au processus d'édification démocratique, ce qui constitue un désaveu des principes de démocratie.

Il a également affirmé que le gouvernement a «annulé toute coopération dans la gestion de la liquidation judiciaire de la SAMIR, laissant au Tribunal de commerce de Casablanca la mission de traiter un dossier complexe et le mettant ainsi dans l'incapacité d'apporter des réponses à même de s'inscrire dans la vision stratégique du gouvernement concernant le secteur des énergies fossiles».

Le Front a également considéré que le gouvernement «a été inefficace», soulignant qu'à cause de «la stagnation de plusieurs mois après l'achèvement du contrat de location des réservoirs de stockage de la SAMIR, il a manqué l'occasion d'économiser des milliards de dirhams au profit du trésor public tout en renforçant les réserves de devises, et en préservant le pouvoir d'achat des citoyens via la constitution de stocks de produits pétroliers durant la phase d'effondrement de leurs cours sur le marché international».

H.T

Le maire d'Orlando appelle à consolider les accords historiques signés entre le Maroc et les Etats-Unis



Le maire de la ville d'Orlando, en Floride, Buddy Dyer, a appelé à consolider et à tirer parti des accords historiques signés en décembre dernier entre Israël, les Etats-Unis et le Maroc, un allié de longue date de Washington et un pionnier régional en matière de droits de l'Homme et de réformes politiques, économiques et sociales.

"Je souhaite encourager la

nouvelle administration Biden à honorer l'accord Etats-Unis-Israël-Maroc et à en tirer parti. Il y a beaucoup qui unit le Maroc et les Etats-Unis tout au long des 243 ans de leur histoire diplomatique, et cet accord est la dernière et meilleure preuve d'une alliance que nous devrions renforcer à chaque fois que l'occasion se présente", a plaidé M. Dyer dans un article d'opinion, publié dans le journal "Orlando Sentinel".

Et de souligner, à cet égard, que les accords signés entre Israël et le Maroc vont aussi contribuer à booster le commerce et les échanges culturels entre les deux pays, estimant qu'il s'agit d'un développement important dans la région, qui a été très bien accueilli au sein du Royaume.

"Maintenant, certains souhaitent que cet accord soit gelé ou révoqué, en partie à cause de la

reconnaissance par les Etats-Unis d'une région du Maroc connue sous le nom du Sahara. Mais j'invite à la prudence face à une telle entreprise. La paix, de quelque nature qu'elle soit dans cette partie du monde, est durement gagnée, et cet accord nous pousse vers la paix", a-t-il noté.

"A un moment où le monde est plus interdépendant que jamais - en particulier lorsque nous luttons contre une pandémie

mondiale - les accords diplomatiques doivent être traités comme des victoires, quel que soit le président qui les a promus", a insisté le maire d'Orlando, ville américaine qui compte une importante communauté marocaine.

Buddy Dyer, qui s'était rendu au Maroc il y a deux ans dans le cadre d'une visite d'une coalition de maires américains au Royaume, a témoigné du potentiel et de l'importance du renforcement des relations diplomatiques entre Washington et Rabat, en rappelant que le Maroc fut le premier pays du monde à reconnaître l'indépendance de la jeune République américaine en 1777, ainsi que la signature d'un traité de paix et d'amitié en 1786.

"Mais ce n'est pas seulement l'histoire et le passé qui devraient nous conduire à approfondir ces liens, il s'agit aussi de l'avenir de cette partie du monde. Dans une région en proie à l'antisémitisme, le Maroc a pris fermement position contre des vulgarités comme la négation de l'Holocauste. Dans une région du monde à la traîne en matière de droits des femmes, le Maroc a fait preuve de leadership : il a adopté des lois pour criminaliser la discrimination fondée sur le genre (...) et augmenté la représentation des femmes au sein du Parlement", a fait observer Buddy Dyer.

Il a également mis en avant les engagements et les progrès du Maroc en matière de lutte contre les changements climatiques et de promotion des énergies renouvelables.

Des journalistes marocains appellent l'UE à agir face aux menées aventuristes des généraux d'Alger

Une pléiade de journalistes marocains ont appelé, mardi, l'Union européenne (UE) à agir avec célérité pour remédier au climat de tension durable qui s'est installé en Sud Méditerranée suite aux "menées aventuristes" des généraux d'Alger "qui finiront un jour par mettre toute la Méditerranée à feu et à sang".

Dernier épisode en date de "la fuite en avant" pratiquée par le régime des généraux pour assurer son maintien et sa survie, une campagne médiatique incendiaire, s'en prenant de manière indigne et abjecte au Royaume du Maroc et à ses symboles sacrés, qui prolonge et déploie, à travers certains médias de services,

des provocations et des agitations militaires dans des zones frontalières de l'Est et du Sud-ouest, soulignent les signataires d'une pétition dont copie est parvenue à la MAP.

Pareille situation participe d'une culture de conflictualité et ne peut que préoccuper quant aux conditions de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Maghreb et en Sud Méditerranée, préviennent les lanceurs de l'appel, estimant que tout atterrissement de l'UE, "dont la responsabilité est engagée à l'égard de la Méditerranée", risque de "jouer le jeu de vieux généraux algériens, arc-boutés sur la rente gazière et adeptes de la politique de la terre brûlée".

Cette fuite en avant d'un régime

militaire algérien aux abois et dont le pouvoir est finissant risque d'embraser la région et la faire entrer dans une spirale de violence sans fin, soutient l'appel, rappelant que ce régime est délégitimé du fait de son passif par une large dynamique sociale contestataire mobilisée autour d'un ordre nouveau, un système fondateur de l'Etat de droit, des libertés et de la démocratie.

"Ce qui est en cause, c'est la fin de la spoliation de l'indépendance et de la confiscation des ressources nationales. C'est aussi les fondements et l'articulation d'un nouveau projet de société adossé à un référentiel de liberté, de justice sociale, de pleine citoyenneté, assurant la dignité, le pro-

grès social et le bien-être de tous", ajoutent les signataires de cet appel.

Les vieux généraux au pouvoir, depuis 1962, en Algérie qui ont spolié l'indépendance du pays et confisqué ses ressources, en une prédation généralisée, ont choisi l'option guerrière pour détourner l'attention des Algériens des vrais problèmes du pays, fait observer le texte, soulignant que "le peuple algérien réclame aujourd'hui une autodétermination pour l'installation d'un Etat civil, d'une démocratie réelle et d'une classe politique autonome et responsable".

Ce sont là des éléments nécessaires d'une société civile agissante, d'une économie libre et transparente,

d'une diversité culturelle qui respecte les différences et d'une politique maghrébine de voisinage porteuse d'espoir, relèvent les signataires du document.

Ils soulignent en outre que "si le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine est considéré par tous comme une solution crédible, durable et juste pour clore, sous l'égide de l'ONU, la question du Sahara marocain, alors il est urgemment indiqué que l'Union européenne reconnaisse à son tour, à l'instar des Etats-Unis, la souveraineté marocaine sur son Sahara pour lancer concrètement les négociations sur cette autonomie et marquer la fin de cet état de guerre qui dure depuis 45 ans".

Le passeport vaccinal sujet à polémique



Entre le désir de raviver le tourisme et l'appréhension d'une restriction des libertés



L'Organisation mondiale de la santé a mandaté un groupe d'experts pour en créer les standards, et plusieurs compagnies aériennes ont d'ores et déjà annoncé que sans lui, on ne pourra pas monter dans leurs avions. Le carnet de vaccination numérique, plus communément appelé passeport vaccinal, ne manque pas de partisans. Alors que beaucoup craignent qu'il restreigne les libertés, l'industrie du tourisme voit plutôt en cette forme de laissez-passer sanitaire un sauveur à même de relancer un secteur éreinté par la pandémie. Dans ce scénario, la nouvelle frontière serait tracée par un passeport vaccinal, comme preuve des injections reçues en contrepartie de l'autorisation de se déplacer.

La lutte contre la propagation du virus a eu pour conséquence une réduction significative des voyages de courte ou longue distance. Les Européens n'ont plus le droit de sortir du Vieux Continent. Pas plus que les Américains du leur. Et encore moins les Asiatiques qui privilégient les déplacements intérieurs. Soit des millions de touristes potentiels en moins pour le Maroc. Un pays où la valeur ajoutée du secteur qui pèse 6,2% du PIB, a connu un effondrement de près de 55,8% en 2020 contre une hausse de 3,7% un an auparavant. Inquiétant. D'autant que la courbe ne risque pas de s'inverser de sitôt. Au premier semestre de l'année éreintée, les arrivées des touristes ont chuté de 63% pour s'établir à moins de 2 millions de touristes contre 5,4 millions à fin juin 2019.

Dans le monde, la situation n'est pas moins préoccupante. Le secteur touristique a perdu 1.300 milliards de dollars en 2020, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui prévoit dans le meilleur des cas, un retour à la normale en 2024. A moins d'avoir sous la main un moyen de relancer la machine. Au bout du compte, le lobbying incessant des entreprises touristiques en faveur d'un passeport sanitaire est loin d'être surprenant. A commencer par le secrétaire général de l'OMT. "Près de 80% des pays ont fermé leurs frontières en imposant différents types de restrictions (...), le passeport vaccinal se trouve être le document rêvé pour non seulement voyager dès cet été mais également pour échapper à une période de quarantaine une fois arrivé à destination", a déclaré Zurab Pololikashvili, également ambassadeur de Géorgie auprès du Maroc. Même son de cloche du côté de l'Association internationale du transport aérien. Et pour cause, le secteur a fait face l'an dernier à une perte de revenus de plus de 410 milliards d'euros. Membre de la IATA, la Royal Air Maroc aura du mal à aller à contre-courant de la volonté de l'association internationale.

Pour l'heure, les tests PCR négatifs sont de vigueur. Cela dit, en novembre dernier, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, n'a pas hésité à mettre les pieds dans le plat. "Il ne sera pas possible de voyager sans passeport Covid", avait-il prévenu. Mais depuis, l'hypothèse d'un passeport vaccinal se serait transformée en certificat vaccinal. En tout cas, pour le moment, il est

difficile d'affirmer avec certitude le chemin qu'empruntera le gouvernement marocain. Emboîtera-t-il le pas à la Chine par exemple ? L'Empire du Milieu a mis en place un système basé sur la technologie du QR Code, synonyme pour les personnes vaccinées de liberté de voyage et de circulation.

En Europe, certains pays sont sur le point de franchir le pas. La Grèce a signé le 8 février courant un accord bilatéral avec son voisin israélien. L'accord prévoit une liberté, pour les citoyens des deux Etats, de voyager d'un pays à l'autre sans restriction à partir du moment où ils ont été vaccinés. Mais à l'exception des pays du Sud, dépendant du tourisme, le sujet ne fait pas l'unanimité. Les 27 de l'UE ne sont pas contre l'idée d'un certificat de vaccination, mais des divergences persistent à l'évocation d'un passeport vaccinal. Divergences animées en France par la crainte d'un débat qui dérive sur le caractère obligatoire de la vaccination.

En parallèle, il existe une solution alternative : le document sanitaire dématérialisé. Pour faire simple, il s'agit de ne plus conditionner l'entrée ou la sortie du territoire à la preuve du vaccin effectué, mais plutôt de centraliser sur un même support le résultat d'un test PCR, voire d'un test sérologique, ou la preuve d'un motif impérieux de déplacement. Certes ce type de documents ne risque pas de faire de l'ombre au passeport vaccinal, mais à minima, il aura l'avantage de fluidifier la circulation dans les aéroports et réduire les temps de traitement de chaque passager.

Chady Chaabi

Mohamed Aït Benali, copropriétaire d'une agence touristique et de transport

Le passeport vaccinal doit être obligatoire et la santé de tous est notre priorité

Libé : Etes-vous favorable à un passeport vaccinal ?

Bien sûr. Le passeport vaccinal doit être obligatoire pour voyager. Le voyage, c'est le partage, rencontrer d'autres personnes et découvrir de nouvelles cultures. Cette proximité est impossible sans vaccination. Avec un passeport de vaccination, l'expérience sera meilleure pour le client, le guide touristique ou encore la famille d'accueil.

En France, les anti-vaccins sont nombreux. Dans l'hypothèse où le Maroc opte pour le passeport vaccinal, vous risquez de perdre une manne financière non négligeable

La santé est notre priorité. Je préfère accueillir un touriste dont je serai sûr à la fois qu'il n'est pas porteur du virus et qu'il sera satisfait de la qualité de la prestation, plutôt que de rester dans l'incertitude et risquer la santé des accompagnateurs. En plus, notre réputation nous importe beaucoup. Une mauvaise publicité sur Internet causée par une réclamation ou une review sur "booking" ou autre peut vraiment nuire à cette réputation. On priorise le confort et la santé de nos clients. Nous avons déjà patienté un an, nous pouvons continuer jusqu'à ce que la situation se normalise.

Justement, comment s'annoncent vos résultats financiers un an après le début de la pandémie ?

Nos résultats financiers ont dégringolé. En 2020, notre agence de voyage a réalisé un chiffre d'affaires en baisse de plus de 90%.

Est-ce que vous avez reçu des aides de l'Etat ?

Uniquement une aide destinée à nos employés. Il est vrai que l'Etat a lancé les initiatives «Damane Relance» et «Relance TPE», mais ce n'est pas suffisant pour véritablement venir en aide aux sociétés qui sont réellement en difficulté à cause de la pandémie.

Pourquoi ?

Les agences de voyages ont été particulièrement et durement impactées par les répercussions du Covid-19. Mais malgré cela, elles ne sont pas éligibles pour profiter des initiatives de relance mises en place par le gouvernement. La crise a débuté en mars, ce qui représente la haute saison. Nous avons validé les réservations d'hôtels, payé des avances pour les transporteurs touristiques. Avec l'arrivée de la pandémie, certains hôtels ne nous ont pas remboursés alors que nous avons remboursé les clients. Cela a été malheureusement le lot de nombreuses agences de voyages.

C.C

Mise en place d'un consortium de laboratoires pour l'identification des variants de la Covid-19

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi, la mise en place d'un consortium de laboratoires pour l'identification des variants de SARS-CoV2 circulant au Maroc.

Ce consortium de laboratoires disposant d'une plateforme fonctionnelle de séquençage a été mis en place dans le cadre de la stratégie de veille génomique du nouveau coronavirus SARS-CoV2, a souligné le département dans un communiqué.

Il est composé du laboratoire de référence de la grippe et des virus respiratoires de l'Institut national d'hygiène, du laboratoire de BioTechnologie médicale de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, de la plateforme génomique fonctionnelle du Centre national de recherche scientifique ainsi que de l'Institut Pasteur de Casablanca, précise le ministère, relevant que la mission principale de ce réseau de laboratoires est d'identifier les variants du SARS-CoV2 circulant au Maroc et les caractériser par séquençage génomique.

Le séquençage des souches de SARS-CoV2 collectées des différents laboratoires publics et privés, y compris les laboratoires mobiles et les labora-

toires à bord de navires transportant les passagers de l'Europe vers le Maroc, se fait de façon continue entre les laboratoires du consortium. Tout variant étranger est ainsi déclaré aux directions compétentes et un communiqué de presse est publié par le ministère de la Santé pour informer sur le type de variant détecté et les mesures prises pour interrompre sa propagation.

Le séquençage des souches du virus de la Covid-19 a commencé au Royaume dès le mois de juin 2020, rappelle le communiqué, notant que les premiers résultats publiés par l'Institut national d'hygiène en juillet 2020 montraient que les souches circulant au Maroc provenaient des pays européens et qu'aucune corrélation entre les mutations repérées et la létalité n'a été démontrée.

Le 18 janvier 2021, l'Institut national d'hygiène a déclaré la présence du variant anglais du SARS-CoV2 chez un Marocain rentrant d'Irlande. Deux autres personnes de sa famille portaient le même variant. Les trois individus ont été pris en charge conformément aux protocoles sanitaires en vigueur.

Le consortium des laboratoires continue de procéder au séquençage



des souches provenant des différents laboratoires et jusqu'à ce jour, aucun des variants, brésilien ou sud-africain, n'a été décelé dans le Royaume.

Par ailleurs, le ministère de la Santé rappelle aux citoyens que le virus de Covid-19 continue de sévir au pays et réitère son appel à l'ensemble des ci-

toyens pour se conformer strictement aux mesures préventives, en portant le masque de protection, en respectant la distanciation physique, en lavant régulièrement les mains et évitant les rassemblements, incitant les personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques à redoubler de prudence.

Sept millions de doses de vaccins réceptionnés



Le Maroc a reçu jusqu'à présent un total de 7 millions de doses de vaccins anti-Covid-19, après l'arrivée de 500.000 doses supplémentaires du vaccin chinois Sinopharm, a affirmé mardi à Rabat le chef

de la division des maladies transmissibles à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, Abdelkrim Meziane Belfkih.

Un deuxième lot de 500.000 doses du vaccin du laboratoire

chinois Sinopharm a été réceptionné plus tôt mardi en provenance de Pékin. Ces doses seront distribuées sur les différents Centres de vaccination du Royaume.

Présentant mardi à Rabat le

bilan bimensuel relatif à la situation épidémiologique, il a relevé que le taux de reproduction (R0) de la Covid-19 a affiché une amélioration pour la 13ème semaine consécutive pour se stabiliser à 0,85 dimanche dernier, précisant que la courbe des décès a également enregistré une baisse de 30% au cours de la semaine dernière.

Le taux de contamination hebdomadaire pour 100.000 habitants a atteint 8,6% la semaine écoulée, contre 13,3% à fin janvier dernier.

En outre, le responsable a fait état de la baisse significative (-20%) du nombre de cas actifs passant de 13.099 cas il y a deux semaines à 10.555 lundi. Les cas en réanimation ont pour leur part diminué de 37% dans les deux dernières semaines, passant de 744 à 422.

Au 15 février, a-t-il noté, le nombre total des cas enregistrés depuis le début de la pandémie a atteint 478.595, soit un taux d'incidence cumulé de 1316,7 pour 100.000 personnes. Ainsi pour la 4ème semaine consécutive, le taux national demeure inférieur à la moyenne

mondiale. Le nombre de décès enregistrés au niveau national s'est établi à 8.491, soit un taux de létalité de 1,8%, a-t-il ajouté, précisant que le Maroc est classé 37ème mondial et 3ème en Afrique en ce qui concerne le nombre de décès.

Abdelkrim Meziane Belfkih a souligné que le taux de guérison a atteint 96% avec un total de 459.549 personnes guéries.

La courbe épidémiologique hebdomadaire relative au coronavirus au Maroc a évolué en baisse de 25,7%, une tendance qui a été observée dans 10 régions. Cette courbe a, en revanche, évolué en hausse dans les régions de Guelmim-Oued Noun (+14,8%) et Béni Mellal-Khénifra (+4,5%).

Sur le plan mondial, le nombre de cas positifs s'est élevé lundi à 109.503.044, soit un taux d'incidence cumulé de 1.404,8 pour 100.000 habitants.

Le nombre de décès enregistré s'est établi à 2.413.867, soit un taux de létalité de 2,2%, a indiqué le responsable, relevant que le nombre de personnes guéries a atteint 81.614.968, soit un taux de guérison de 74,5%.

Saad Dine El Otmani : *La lutte contre la violence à l'égard des femmes requiert la coopération de tous*



Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné mardi la nécessité de renforcer la coopération collective pour lutter contre le phénomène de la vio-

lence faite aux femmes, chacun depuis son poste.

Lors d'une rencontre avec la présidente du Comité national chargé des femmes victimes de violence, Zhour El Horr et des

membres du comité, il a affirmé que l'éradication du fléau de la violence faite aux femmes nécessite une mobilisation collective qui intègre les secteurs gouvernementaux et les institu-

tions officielles compétentes, outre une coopération avec les organisations de la société civile et autres composantes de la société.

A cet égard, le chef du gouvernement a plaidé pour le renforcement et la coordination des efforts pour lutter contre ce phénomène et l'adoption d'une approche intégrée conformément à la loi 103.13 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes, qui stipule la création de mécanismes institutionnels pour prendre en charge les femmes victimes de violence, dont fait partie le Comité national chargé des femmes victimes de violence.

Il a aussi félicité la présidente du comité pour les efforts déployés dans le domaine des droits de l'Homme et de la défense des droits des femmes, tout en saluant les autres membres du comité à qui le législateur a confié plusieurs tâches relatives notamment au système de parrainage des femmes victimes de violence et à la contribution à la prise de

conscience de la nécessité d'efforts concertés pour endiguer ce fléau.

De son côté, Zhour El Horr a souligné que le comité a entamé ses travaux depuis plus d'un an, précisant que cette période coïncide avec le déclenchement de la pandémie de Covid-19, qui a poussé le comité à adapter ses travaux à la situation pandémique, et à s'enquérir des mesures prises par les différents secteurs et départements pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et le soutien apporté aux victimes dans le contexte de la pandémie de coronavirus.

La présidente du comité a aussi fait part de l'implication des divers acteurs dans une dynamique positive pour éradiquer ce fléau, et des diverses opportunités disponibles pour une action conjointe avec les acteurs civils et internationaux.

Le chef du gouvernement avait présidé en septembre dernier la cérémonie de nomination des membres du Comité national chargé des femmes victimes de violence.

Le Maroc et le Tchad examinent les moyens de développer leurs relations bilatérales

Les moyens de développer les relations marocotchadiennes, notamment dans les domaines de la culture, du transport aérien et de l'investissement, ont été au centre d'entretiens, mardi à N'Djamena, entre le Chef du gouvernement Saad Dine El Otmani et le ministre d'Etat, ministre-secrétaire général à la présidence de la République du Tchad, Kalzeubé Payimi Deubet.

A cette occasion, Saad Dine El Otmani a exprimé l'appréciation du Maroc des positions tchadiennes en faveur de la cause nationale, tout en saluant la convergence des positions des deux pays au sein de l'Union africaine.

Pour sa part, le ministre tchadien s'est félicité du soutien constant du Maroc aux pays de la région du Sahel, remerciant le Royaume pour sa participation active aux travaux du sommet des chefs d'Etat du G5 Sahel, tenu à N'Djamena.

En ouverture des travaux de ce sommet, Saad Dine El Otmani, représentant SM le Roi Mohammed VI, a souligné que le Royaume du Maroc, fort de ses liens historiques avec les pays du Sahel et fidèle à sa mission d'acteur engagé pour la sécurité et la stabilité en Afrique, renouvelle son implication solidaire avec les cinq pays du Sahel et le reste des pays de la région, dans l'objectif de faire face ensemble aux dangers qui menacent leur avenir et celui de toute la région.

Le CNDH recommande au parquet d'ouvrir une enquête sur la blessure de Soltana Khaya

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a recommandé au parquet d'ouvrir une enquête au sujet de ce qui a été véhiculé sur la blessure au niveau du visage de la citoyenne Soltana Sid Ibrahim Khaya de la ville de Bouj-dour.

Le conseil, qui affirme avoir adressé une correspondance à la présidence du ministère public après les

données contradictoires sur les circonstances de l'incident, a recommandé au parquet d'entreprendre les mesures légales appropriées en cas de véracité des propos de la personne précitée et de publier les conclusions de l'enquête.

Selon un communiqué du CNDH publié mardi, ces recommandations interviennent après la visite effectuée par une délégation de

la Commission régionale des droits de l'Homme de Laâyoune-Sakia El Hamra au domicile de l'intéressée, le 13 février courant, conformément aux dispositions de la loi 76.15 relative à la réorganisation du CNDH.

A cette occasion, les membres de la commission ont écouté l'intéressée qui a déclaré avoir été victime de jets de pierre de la part d'un élément des forces publiques.



Le Maroc, un pionnier en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Habboub Cherkaoui : *La stratégie nationale adoptée suite aux événements de 2003 confère au Royaume une position d'avant-garde aux niveaux régional et international*



Le Maroc a adopté une stratégie globale et intégrée dans sa lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui fait aujourd'hui du Royaume un pionnier en la matière et jouit d'une large reconnaissance internationale, ont affirmé des responsables qui prennent part aux travaux de la Conférence internationale annuelle sur "la lutte contre l'extrémisme violent : de nouvelles réponses à de nouveaux défis", ouverts mardi à Rabat.

A cet égard, le directeur du Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ), Habboub Cherkaoui, a indiqué que la stratégie nationale adoptée par le Royaume depuis les événements de 2003, lui confère une position avant-gardiste aux niveaux régional et international en la matière, relevant que cette politique a eu des résultats positifs comme en témoignent les réalisations du BCIJ qui a réussi à démanteler une série de cellules terroristes et à étouffer dans l'œuf leurs projets terroristes dans le Royaume.

Le Maroc, a-t-il expliqué, a adopté des mesures efficaces à tous les niveaux, y compris les aspects juridique et sécuritaire, la restructuration du champ religieux, la dimension socio-économique et la coopération internationale, conformément aux normes en vigueur et en respect total de la loi et des droits de l'Homme, en application des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Il a également rappelé la contribution du BCIJ aux efforts de lutte contre la criminalité terroriste aux niveaux internatio-

nal et régional.

De son côté, le directeur de la Direction des affaires pénales et de la grâce au ministère de la Justice, Hicham Mellati, a souligné que le Royaume a mis en place une politique pénale qui complète la politique sécuritaire dans un cadre préventif à travers le renforcement de l'arsenal juridique, et a consolidé sa coopération internationale à travers la conclusion d'accords bilatéraux dans le domaine de l'extrémisme violent et du terrorisme, ayant atteint à ce jour 80 conventions en matière pénale en faveur d'une coopération sécuritaire et judiciaire pour faire face au phénomène.

Il a estimé que l'approche sécuritaire et restrictive est insuffisante et que la lutte contre les idées qui attisent l'extrémisme et le terrorisme nécessite la convergence des politiques sécuritaire et pénale avec les politiques publiques préventives et proactives afin d'éradiquer les mobiles conduisant à ce type d'extrémisme, qu'il s'agisse de mobiles directs ou attractifs, appelant à élaborer un plan d'action national dans lequel convergent diverses politiques pour élaborer une vision globale en vue de lutter contre ce fléau.

Le directeur de la Direction des affaires pénales et des grâces a en outre mis en exergue un certain nombre de mesures incitatives en conformité avec certaines initiatives d'autres secteurs, dont la plus importante est le programme "Moussalaha", notant que 643 détenus liés à des affaires de terrorisme ont bénéficié de la grâce depuis 2005, et pourtant aucun cas de récidive n'a été signalé.

Le secrétaire général de la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR), Younes Jebbrane, a, quant à lui, insisté sur le fait que la stratégie générale du Royaume en la matière, basée sur l'anticipation, l'immunisation religieuse et la lutte contre la précarité, a réussi à gérer ce dossier, grâce à la coordination étroite entre tous les instances, ce qui lui a permis de jouir d'une large reconnaissance internationale, notant que la gestion de la DGAPR de l'affaire des détenus condamnés pour terrorisme et extrémisme violent s'articule autour d'une approche multidimensionnelle, englobant les volets sécuritaire, d'intégration et de qualification du personnel des prisons.

Il a également fait part d'une série de programmes visant la qualification des détenus, dont le programme "Moussalaha", aux côtés d'autres programmes ayant pour but de renforcer les valeurs de tolérance et de modération et qui ciblent toutes les catégories de prisonniers, dont celui visant à inculquer les principes de tolérance pour l'ensemble des prisonniers, un programme de lutte contre l'extrémisme en retirant des bibliothèques des prisons tous les livres incitant à la violence et à l'extrémisme, et les remplacer par d'autres références incitant à la tolérance. Dans le cadre de la contribution de la Rabita mohammadia des oulémas aux efforts de lutte contre les tendances du terrorisme et de l'extrémisme violent, le président du centre des études et de recherches dans les valeurs, relevant de cette institution, Mohamed Belkbir, a in-

diqué que la Rabita ne se limite pas à l'approche sécuritaire à travers la méthode de la confrontation intellectuelle.

Il y a deux pôles principaux au phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, a-t-il précisé, le pôle des théoriciens et celui des acteurs sur le terrain, qui constituent la force motrice de l'extrémisme et du terrorisme parmi les jeunes et les femmes. La Rabita veut protéger et immuniser ces catégories en les convaincant de rejeter l'extrémisme afin d'affaiblir les théoriciens et a adopté pour cela des outils et des méthodes de démantèlement du discours religieux, de ses mécanismes et de son appareil conceptuel, à travers 20 livrets en vue de développer l'immunité des jeunes contre l'extrémisme, a-t-il souligné.

Les travaux de la conférence, organisée par l'Observatoire marocain sur l'extrémisme et la violence (OMEV) en partenariat avec la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, le Policy Center for the New South et la Rabita mohammadia des oulémas, s'étalent sur trois jours, avec la participation d'experts et praticiens spécialisés dans les questions liées au terrorisme et à l'extrémisme violent de différents pays ainsi que des institutions régionales et internationales, en particulier la direction exécutive du contre-terrorisme des Nations unies.

En raison de l'état d'urgence sanitaire en vigueur, la conférence se déroule en présentiel, tout en garantissant les conditions de prévention et de sécurité des participants et en vidéoconférence.



Premières vaccinations au Japon *Chute du nombre de cas dans le monde*



Le Japon a lancé à son tour mercredi sa campagne de vaccination anti-Covid, tandis que l'OMS a fait état d'une chute de 16% des nouveaux cas dans le monde mais s'est hâtée de prévenir que "le feu n'est pas éteint".

Parallèlement, le président américain Joe Biden a appelé à "frapper fort" pour soutenir économiquement la population confrontée aux ravages de la pandémie, avec un gigantesque plan de sauvetage de 1.900 milliards de dollars.

Au Japon, des professionnels de santé volontaires ont été les premiers mercredi à recevoir le vaccin suite au feu vert obtenu dimanche par le groupe Pfizer dans l'archipel.

La vaccination ne sera pas étendue aux personnes âgées avant avril au plus tôt, selon le ministre chargé de superviser le déploiement des vaccins, Taro Kono, et aucune date n'a été avancée pour le reste de la population.

En outre, et alors que les autorités japonaises répètent que les Jeux olympiques, qui auraient dû se tenir l'été dernier, auront lieu en juillet quel que soit l'état de la pandémie ailleurs dans le monde, le ministre a affirmé "ne pas prendre en considération" l'événement

pour le calendrier vaccinal dans le pays.

La question centrale de la vaccination sera également au menu du Conseil de sécurité de l'ONU mercredi. Le Mexique a annoncé qu'il allait soulever le problème de l'inégalité d'accès aux vaccins dans les pays d'Amérique latine par rapport aux pays producteurs comme les Etats-Unis. La distribution "n'est pas juste", a estimé son président Andrés Manuel López Obrador.

Le Royaume-Uni de son côté va appeler à faire pression pour des cessez-le-feu temporaires des zones de conflit pour y vacciner contre le coronavirus.

"Nous avons le devoir moral d'agir et une nécessité stratégique de nous unir pour vaincre ce virus", a plaidé le ministre des Affaires étrangères, Dominic Raab.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dévoilé mardi soir des chiffres révélant une nette baisse des contaminations et des décès liés au covid dans le monde la semaine dernière. Mais elle se garde bien de crier victoire.

Le nombre de nouveaux cas a reculé de 16% à 2,7 millions de cas, selon elle. Le nombre de nouveaux décès signalés a également diminué de 10% par rapport à la semaine précédente, à 81.000.

Cinq des six régions du monde prises en compte ont signalé une baisse à deux chiffres du nombre de nouveaux cas, seule la Méditerranée orientale affichant une hausse, de 7%.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré lundi que le nombre de nouveaux cas avait diminué pour une cinquième semaine consécutive, chutant de près de moitié par rapport aux plus de cinq millions de cas enregistrés dans la semaine du 4 janvier.

"Cela montre que de simples mesures de santé publique fonctionnent, même en présence de variants", a-t-il déclaré.

"Ce qui importe maintenant, c'est la façon dont nous réagissons à cette tendance. Le feu n'est pas éteint, mais nous avons réduit sa taille. Si nous arrêtons de le combattre sur quelque front que ce soit, il reviendra en force".

Aux Etats-Unis, le président Joe Biden a défendu son plan de sauvetage économique, qu'il souhaite faire adopter sans attendre un hypothétique consensus au Congrès, dans l'espoir de créer "7 millions d'emplois cette année".

"Il faut dépenser maintenant, il faut frapper fort", a-t-il martelé. "69% des Américains soutiennent mon plan!", a souligné Joe Biden

lors d'un "town hall", un forum où il a répondu à des questions posées par des citoyens. "Le pays n'est pas aussi divisé qu'on le dit".

A quand le retour à la normale? "D'ici Noël, nous serons dans une situation très différente de celle d'aujourd'hui", a-t-il prudemment répondu.

La future directrice de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala, a de son côté promis de favoriser l'accès des pays pauvres aux vaccins contre le Covid-19.

"Je pense que l'OMC peut contribuer davantage à la résolution de la pandémie de Covid-19 en aidant à améliorer l'accès des pays pauvres aux vaccins", a-t-elle déclaré.

"Il est vraiment dans l'intérêt de chaque pays de voir tout le monde se faire vacciner", a-t-elle ajouté dans un entretien à l'AFP mardi.

Aux Pays-Bas, la journée de mardi a été marquée par un jugement d'un tribunal de La Haye estimant que le couvre-feu imposé par le gouvernement représentait "une violation profonde du droit à la liberté de mouvement et à la vie privée" et devait être immédiatement "levé".

Mais cette annonce a été

presque aussitôt contredite par une cour d'appel qui l'a suspendue dans l'attente d'une audience vendredi. "Le couvre-feu est valable, ce soir aussi", a réagi sur Twitter le Premier ministre Mark Rutte.

De son côté, la Commission européenne a exhorté les Etats membres à éviter les fermetures de frontières et interdictions générales de voyage, telles que décidées récemment par l'Allemagne et la Belgique pour lutter contre les variants du virus.

La difficile coordination européenne sur ces restrictions qui entravent la libre circulation dans l'UE sera l'un des sujets chauds du sommet du 25 février.

En Asie, des hackers nord-coréens ont cherché à pénétrer sur les systèmes informatiques du géant pharmaceutique Pfizer pour trouver des informations sur le vaccin et les traitements contre le coronavirus, selon des médias citant les services de renseignement sud-coréens.

En Australie, l'ordre de confinement a été levé mercredi soir pour les six millions d'Australiens vivant dans l'Etat de Victoria, le deuxième plus peuplé du pays, mais des doutes planent encore quant à la possibilité pour les fans de tennis d'assister à l'Open d'Australie, qui se déroule à Melbourne.

Washington exhorte les Houthis à la désescalade

Des "millions de civils" en danger selon l'ONU

Les Etats-Unis et l'ONU ont exprimé mardi leur inquiétude face à l'avancée de rebelles houthis dans le nord du Yémen, qui mettrait en danger selon eux des millions de civils.

Les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, tentent de s'emparer depuis plus d'un an de la ville de Marib, riche en pétrole et dernier bastion du pouvoir dans le nord du Yémen en guerre.

Après une accalmie, ils ont repris le 8 février leur offensive contre les forces gouvernementales, appuyées par une coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

Tim Lenderking, émissaire des Etats-Unis pour le Yémen, a exhorté les Houthis à "mettre fin à leur avancée". Le diplomate a été récemment nommé par le président américain Joe Biden, qui souhaite voir le conflit prendre fin.

L'offensive pourrait "pousser l'infrastructure humanitaire déjà fragilisée, au-delà de son point de rupture", a déclaré Tim Lenderking à Washington devant la presse, avant son déplacement dans la région.

"Mettre fin à cette guerre à

travers une solution politique durable est le seul moyen de mettre fin à la crise humanitaire qui a ravagé la population yéménite", a-t-il affirmé.

Les Nations unies s'alarment également des conséquences de l'offensive.

"Je suis très inquiet de l'escalade militaire à Marib", a tweeté le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock. "Un assaut sur la ville mettrait deux millions de civils en danger, avec des centaines de milliers de personnes potentiellement forcées de fuir et des conséquences humanitaires inimaginables."

Le haut diplomate a annoncé qu'il discuterait de la situation jeudi avec le Conseil de sécurité de l'ONU, appelant à "désamorcer" la crise au lieu "d'ajouter encore plus à la misère du peuple yéménite".

Cette escalade intervient au moment où les Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de leur soutien à l'Arabie saoudite au Yémen et le retrait mardi des Houthis de leur liste des "organisations terroristes", afin de ne pas entraver l'acheminement de l'aide vers les

territoires qu'ils contrôlent.

A Genève, le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a annoncé la tenue d'une conférence des contributeurs pour l'aide au Yémen le 1er mars, disant espérer lever "4,2 milliards de dollars".

Les combats autour de Marib ont fait des dizaines de morts et de blessés dans les deux camps ces derniers jours, selon des responsables militaires du gouvernement yéménite.

Les Houthis communiquent rarement sur leurs pertes mais des funérailles collectives de combattants ont été organisées mardi à Sanaa, à 120km à l'ouest de Marib.

Les Houthis se sont emparés de la capitale en 2014, déclenchant cette guerre qui a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU. Ils se sont depuis accaparés la quasi-totalité du nord du pays.

Ces dernières heures, "les rebelles ont pu avancer à l'ouest et au nord de Marib", a déclaré un responsable militaire à l'AFP. Les forces gouvernementales ont mobilisé des centaines de com-

battants sur divers fronts autour de Marib.

Mardi matin, la coalition militaire a annoncé l'interception d'un drone piégé lancé par les Houthis vers l'aéroport international d'Abha (sud-ouest de l'Arabie saoudite), qui a fait l'objet de plusieurs attaques ces derniers jours.

Les rebelles ont eux fait état sur leur chaîne Al-Massirah de 13 frappes aériennes de la coalition près de Marib au cours des dernières 24 heures, sans donner de bilan.

"Allez aussi loin que vous le souhaitez dans vos illusions, mais il n'y aura pas de solution sans un véritable dialogue avec Sanaa", a tweeté un haut responsable rebelle Mohammed Ali al-Houthi.

La ville constituait jusqu'alors un refuge pour de nombreuses personnes ayant fui les combats dans ce pays dévasté par la guerre, avec des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et une population constamment au bord de la famine.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 650 familles ont

dû fuir lors de la recrudescence des violences à Marib.

"Si les combats se dirigent vers des zones habitées ou les sites de déplacés, nous verrons la population fuir à nouveau vers des endroits à l'est et au sud de la ville avec encore moins de ressources", a déclaré à l'AFP la porte-parole de l'OIM pour le Yémen, Olivia Headon.

Mais selon Maged al-Madhaji, directeur du Centre d'études stratégiques de Sanaa, "les Houthis ne reculeront pas, ils profitent de l'élan politique mondial contre les Saoudiens (...) Il n'y a pas de conditions politiques plus idéales pour les Houthis", en référence notamment au revirement de la politique américaine depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche.

La prise de Marib par les Houthis porterait un coup dur au pouvoir mais aussi à l'Arabie saoudite qui l'épaula depuis 2015, car le nord du Yémen, frontalier du royaume, serait alors entièrement aux mains des rebelles.

"Marib est la grande prise politique et économique dont les Houthis rêvent", observe Maged al-Madhaji.



Des milliers de Birmans dans les rues

Crainte d'une escalade des violences



La mobilisation anti-junte s'est poursuivie mercredi en Birmanie avec des milliers de manifestants à Rangoun malgré la crainte d'une escalade des violences, le rapporteur de l'ONU ayant été informé de déploiements de troupes dans la ville.

Les contestataires marchaient vers le centre-ville de la capitale économique, répondant à l'appel à manifester en masse ce mercredi pour exhorter la junte à rendre le pouvoir et demander la libération d'Aung San Suu Kyi.

A pied ou sur des deux-roues, ils défilaient dans le calme, arborant des pancartes: "Combat pour la démocratie", "rejetez le coup d'Etat", "respectez la loi!".

"Aujourd'hui, nous devons nous battre jusqu'au bout, montrer notre unité et notre force pour mettre fin au régime militaire. Les gens doivent sortir dans la rue", a déclaré à l'AFP un étudiant de 21 ans.

Pour tenter d'empêcher les forces de sécurité de se déployer, des contestataires ont bloqué plusieurs axes avec des voitures, prétendant qu'elles étaient tombées en panne.

Pour le moment, aucune présence significative de militaires et de véhicules blindés n'était visible, d'après des journalistes de l'AFP.

Mais le rapporteur des Nations Unies Tom Andrews craint un regain de violences après avoir été informé de l'envoi de soldats "depuis des régions périphériques vers Rangoun".

"Dans le passé, de tels mouvements de troupes ont précédé des meurtres, des disparitions et des détentions à grande échelle", a mis en garde M. Andrews, se disant "terrifié".

Interdiction des rassemblements, coupures internet, interpellations nocturnes, renforcement de l'arsenal législatif: les militaires n'ont cessé de durcir le ton depuis leur coup d'Etat du 1er février qui a mis fin à une fragile transition démocratique de 10 ans.

La peur des représailles est dans tous les esprits dans le pays où les derniers soulèvements populaires de 1988 et de 2007 ont été réprimés dans le sang par les militaires.

Plusieurs manifestations ont déjà donné lieu à de fortes tensions. Les forces de l'ordre ont tiré

à plusieurs reprises, des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc ou avec des lance-pierres, faisant plusieurs blessés.

Une jeune femme de 20 ans qui a reçu la semaine dernière un tir dans la tête - probablement à balles réelles - est en état de mort cérébrale.

Et un policier est décédé mardi des suites de blessures occasionnées lors d'un rassemblement à Mandalay (centre), a affirmé la junte qui qualifie les rassemblements de "violents" et brandit de manière répétée la menace de "sanctions".

Malgré cela, les appels à la désobéissance civile se poursuivent avec des médecins, enseignants, contrôleurs aériens, cheminots en grève contre le putsch. Ces grévistes sont particulièrement ciblés lors des arrestations.

Plus de 450 personnes - responsables politiques, fonctionnaires, militants, étudiants - ont été arrêtées depuis le 1er février, d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques. 417 sont toujours en détention. Des rapports non confirmés font état d'interpellations supplémentaires.

Déjà poursuivie pour avoir en-

freint une obscure règle commerciale en important "illégalement" des talkie-walkies, Aung San Suu Kyi, 75 ans, fait face à une nouvelle inculpation pour avoir violé "la loi sur la gestion des catastrophes naturelles", d'après son avocat qui n'a toujours pas pu entrer en contact avec elle. Elle est "en bonne santé" selon la junte, qui assure la maintenir assignée à résidence pour sa sécurité.

Les connexions internet ont été de nouveau presque totalement coupées dans la nuit de mardi à mercredi, avant d'être restaurées dans la matinée.

La junte a aussi renforcé l'arsenal répressif: les perquisitions sans mandat et les placements en détention pour une courte période sans le feu vert d'un juge sont autorisés. Une loi très liberticide sur la cybersécurité est également en train d'être mise en oeuvre.

Les généraux font la sourde oreille face aux multiples condamnations internationales et aux sanctions annoncées par Washington.

Ils disposent jusqu'à présent de deux soutiens de taille à l'ONU, la Chine et la Russie, pour qui la

crise actuelle constitue "une affaire intérieure" birmane.

"Nous n'avons pas été informés à l'avance du changement politique" qui s'est produit en Birmanie, a assuré mardi Chen Hai, l'ambassadeur de Chine à Rangoun. Des manifestants s'étaient rassemblés la veille devant la représentation diplomatique chinoise, accusant Pékin d'apporter son soutien aux militaires.

La situation actuelle "n'est absolument pas ce que la Chine veut voir", a ajouté l'ambassadeur, dont le pays a d'importants projets et investissements en Birmanie.

Washington a de nouveau appelé l'armée à libérer tous les détenus et à "rétablir le gouvernement démocratiquement élu".

Le chef de la junte Min Aung Hlaing est un paria au plan international depuis les exactions commises contre les musulmans rohingyas en 2017.

Il a justifié son coup d'Etat en faisant état de fraudes aux législatives de novembre, largement remportées par la Ligue nationale pour la démocratie, le parti d'Aung San Suu Kyi.

Ngozi Okonjo-Iweala, première femme et première africaine à la tête de l'OMC

Portrait



Economiste chevronnée, Ngozi Okonjo-Iweala, 66 ans, qui a été nommée lundi directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), est une des femmes les plus puissantes du Nigeria.

En plus d'être la première femme à la tête de l'OMC, elle en est aussi la première dirigeante originaire d'Afrique.

Deux fois ministre des Finances et cheffe de la diplomatie du Nigeria durant deux mois, Mme Okonjo-Iweala a commencé sa carrière à la Banque mondiale en 1982, où elle a travaillé pendant 25 ans. En 2012, elle échoue à devenir la présidente de cette institution financière, face à l'Américano-Coréen Jim Yong Kim.

"Je crois qu'elle a fait du bon boulot, que ce soit au Nigeria ou dans les autres pays où elle a travaillé", déclare à l'AFP Idayat Hassan, directrice du Centre for Democracy and Development, basé à Abuja.

"Elle n'est pas juste aimée au Nigeria, elle est adorée, c'est un symbole (...) pour les femmes", ajoute Mme Hassan.

Souvent surnommée "Dr

Ngozi", Mme Okonjo-Iweala est née en 1954 à Ogwashi Ukwu, dans l'Etat fédéral du Delta (ouest du Nigeria). Son père est un chef traditionnel.

Elle a, cependant, passé la majorité de sa vie aux Etats-Unis, où elle a étudié dans deux universités prestigieuses, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et Harvard.

Si les statuts de l'OMC ne prévoient pas de rotation géographique pour le directeur général, des voix se sont élevées pour dire que c'est au tour d'un Africain ou d'une Africaine d'occuper le poste. Depuis sa création en 1995, l'OMC a été dirigée par six hommes: trois Européens, un Néo-Zélandais, un Thaïlandais et un Brésilien.

La candidature de cette femme au parcours impressionnant ne fait toutefois pas l'unanimité. "Ministre, elle a peut-être adopté quelques réformes sur la transparence, mais près d'un milliard de dollars disparaissaient chaque mois des caisses de l'Etat quand elle dirigeait les Finances", explique Sarah Chayes, auteure de *Thieves of State* (Voleurs d'Etat, en anglais), un livre-enquête sur la

corruption à grande échelle.

"Il y a une soif d'histoires positives, et à une époque où les questions de diversité se posent dans le débat public, être une femme noire joue en sa faveur", concède l'auteure américaine, mais selon elle, c'est "une honte qu'elle puisse même être retenue pour ce rôle".

Mme Okonjo-Iweala n'a toutefois jamais été poursuivie par la justice pour pillage des caisses de l'Etat, même si ses détracteurs estiment qu'elle aurait pu oeuvrer davantage pour empêcher les détournements.

"Elle aurait pu démissionner et mettre à nu la corruption", estime Olanrewaju Suraju, de Human and environmental Development Agenda, une ONG nigériane. Et à ceux qui lui reprochent de manquer d'expérience dans le domaine du commerce international, elle répond: "J'ai travaillé toute ma vie sur les politiques commerciales", lors d'un séminaire via internet organisé en juillet par Chatham House, un centre de recherche britannique.

"Plus que tout", le chef de l'OMC doit avoir "de l'audace, du courage", affirme-t-elle, estimant

que le choix ne peut se faire uniquement sur les compétences techniques.

Mme Okonjo-Iweala a été nommée en juillet envoyée spéciale de l'Union africaine dans la lutte contre la pandémie sur le continent. Sa mission: mobiliser des soutiens à l'international pour enrayer la crise économique mondiale qui touche de plein fouet les pays africains.

A la présidence de l'OMC, elle aura fort à faire dans un contexte mondial de crise économique et de crise de confiance dans l'organisation, au moment où la libéralisation du commerce mondial est vivement contestée.

Selon elle, la montée des protectionnismes et du nationalisme à travers le monde s'est accentuée avec la crise et les barrières devraient être abaissées pour relancer l'économie.

"Une façon d'assurer une offre suffisante de vaccins et leur équitable distribution est de supprimer certaines barrières érigées par les lois sur la propriété intellectuelle et les transferts de technologie", défend-elle dans les pages du magazine américain *Foreign Affairs* en avril.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CROISÉ	SOUS-SOL UN PEU	CHIC TYPE EN APARTÉ	PLUS	ENLEVER	PÏGE	DEMEURE DE GLACE	PANACHE INTÉGRAL
				PASSER SOUS SILENCE			
LOUA				MACHINE BARBER			
		NUDISTE RADIUM			APANAGE PRONOM		
RESTITUE	DESPOTE LASCAR				COW- GIRL		VOTE
LITHIUM		RAIDEUR					
FORME D'AVOIR LIQUIDE			TITANE COUP DE FEU		MANQUE DE MORDANT	CARDIN- AUX	VIEILLE CITÉ
		ESSOR ÉCONO- MIQUE					SURVE- ILLÉS
RAPACE NOCTURNE						EN EFFET POÉSIE, SCANDÉE	
PÏRE	APPEL AU SECOURS	BRIDE				LETTRÉS DE SCARPA	
		BOUT À BOUT	EN AVAL	EN VENTE FIN DE VERBE		POÈME LYRIQUE	
DESSUS DE TABLE						ÈRE	
BELLE ÉTOILE				À L'ENVERS LARGUÉE			

Solution mots flechés d'hier

THÉÂTRE AÏSE	A	DESSEIN DE RÈGLES	POISSON D'ARIN	SPÉCIMO- N TYPE	BIENS VISES	PÏGE SYMBOL DE L'ON	A	RAILLER	PRONOM	MÈRE D'ISAC	SALOUX
ARTICLE ENSEIGNE	M	A	R	C	H	A	N	D	I	S	È
PANNEAU	P	A	N	N	E	A	U	E	N	V	A
PRODIGE	S	A	E	N	S	N	U	R	L	E	T
LETTRÉ DE MASC	S	R	A	N	Ç	A	P	I	R	A	I
DE	D	E	A	S	P	I	C	S	H	E	
PETIT CUBE	B	A	I	S	O	I	E	U			
PRESSÉ SÉCHON DE CHAUDRON	E	O	S	T	H	O	R	A	X		
SOLDAT CONNU	T	R	O	U	F	I	O	N	I		
LETTRÉ DE PÏGE PROLOGE	S	U	B	A	R	G	M				
PONT ON NE PEUT POUTER	I	N	D	U	B	I	T	A	B	L	E
SITUÉE MÉTAL	O	R	L	U	E	S	O	N			
SISE	S	I	S	E	E	L	E	I	N	U	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouyja

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

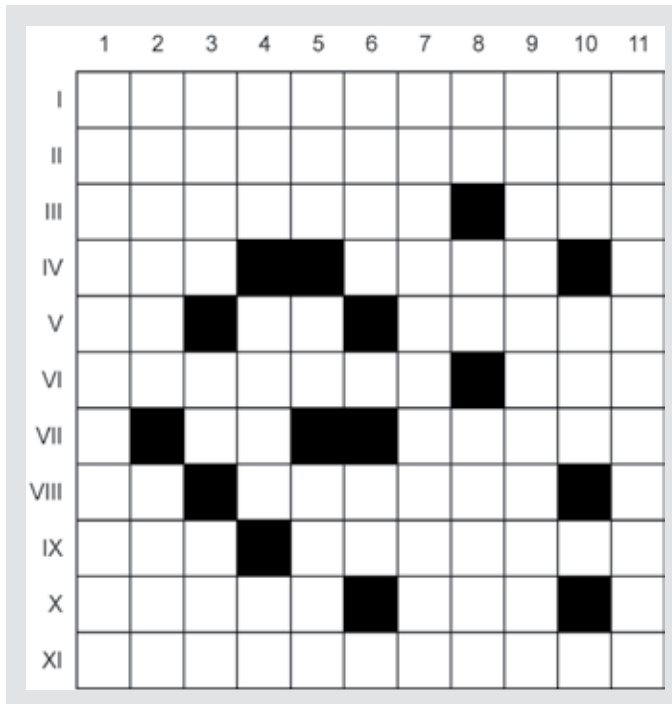
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Même avec le GPS, pas évident d'y aller.
- II. Canapé.
- III. Paris – Grande surface.
- IV. Raccourci – Coin du feu.
- V. Ile – Trou normand – Donnât une couleur.
- VI. Donnera des salades de la droite – Pas là-bas.
- VII. Théâtre lointain – Ecrivain norvégien.
- VIII. Petit patron – Mauvaise ruse avec du fil blanc.
- IX. Votée par un gouvernement de droite – Imagineras.
- X. Eût à l'oeil – Vallée.
- XI. Organise.

VERTICALEMENT.

- 1. Très dossiers.
- 2. Epuise du bas – Fit le marché.
- 3. Sa tête est dure – Tendance – Peut être futon.
- 4. Volcan lointain – Tête de rocher – D'un auxiliaire.
- 5. Ferré chez lui à l'envers – Sur le pouce – Fait 8.
- 6. Pas grave à l'envers – Berceau de patriarche.
- 7. Fera une belle bagnole.
- 8. Pour appeler – Lettres commerciales – Général de Charles VII.
- 9. Transformerai l'analogique.
- 10. Encouragement – Service rapide.
- 11. Devenue imperméable.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	7						4			
3			8	5			6	1		
					1	7		3		
9			1	3	6	7				
6	7		2			1	5			
	1	5	7		9			8		
2		9	3							
1	6		2		4				7	
	4						8			

Moyen

	8		2							
	6			9					1	
	9	7		5		8	3			
	5	6			1					
3			4	6	7				8	
			5			6	1			
6	2	1			4	3				
1		2					6			
			4				7			

Difficile

		3		5	8					
			4		9	7				
8	7		2							
							5			
	2	9				6	1			
1										
			9		8		3			
	4	5		7						
		7	6			2				

Expert

	3			4		1				
9		7							4	
			8		5					
		7	8			4	9			
1									6	
	9	6			1	7				
		8		7						
4					8					9
	2	1							4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	5	9	8	6	7	4	3	1		
8	7	3	4	1	9	5	2	6		
1	4	6	2	3	5	9	8	7		
4	1	7	5	8	6	2	9	3		
6	9	8	1	2	3	7	5	4		
3	2	5	7	9	4	6	1	8		
5	3	4	9	7	8	1	6	2		
9	8	2	6	4	1	3	7	5		
7	6	1	3	5	2	8	4	9		

Moyen

7	8	3	2	6	5	4	9	1		
2	4	5	9	8	1	7	6	3		
1	9	6	3	4	7	5	2	8		
8	5	9	4	1	3	6	7	2		
6	7	1	5	9	2	3	8	4		
3	2	4	8	7	6	9	1	5		
4	1	2	6	3	9	8	5	7		
9	3	7	1	5	8	2	4	6		
5	6	8	7	2	4	1	3	9		

Difficile

2	4	8	5	9	6	7	1	3		
1	9	3	2	7	8	5	6	4		
5	7	6	1	3	4	9	8	2		
6	8	5	3	1	2	4	9	7		
3	2	4	9	8	7	6	5	1		
7	1	9	4	6	5	2	3	8		
4	6	2	8	5	1	3	7	9		
9	5	1	7	2	3	8	4	6		
8	3	7	6	4	9	1	2	5		

Expert

5	7	1	2	4	9	6	8	3		
8	4	3	6	7	1	2	5	9		
2	9	6	3	5	8	4	7	1		
9	6	7	5	1	4	8	3	2		
3	5	4	8	9	2	7	1	6		
1	2	8	7	3	6	9	4	5		
6	1	5	9	8	7	3	2	4		
4	8	2	1	6	3	5	9	7		
7	3	9	4	2	5	1	6	8		

Le dirham s'apprécie légèrement face au dollar

Le dirham s'est apprécié légèrement face au dollar au cours de la semaine allant du 08 au 12 février 2021, indique Attijari Global Research (AGR).

«Après avoir franchi à la hausse le seuil des 9,0 la semaine dernière, le cours de référence de la parité USD/MAD s'est situé cette semaine à 8,97», précise AGR dans sa note hebdomadaire «MAD Insights – Currencies».

A l'origine de cette évolution, un effet panier sensible de -0,68% traduisant la dépréciation du dollar face à l'euro, expliquent les analystes d'AGR, soulignant que dans un contexte où la position de change oscille autour des 5,5 milliards de dirhams (MMDH), l'effet marché est moins important avec un impact de +0,27% sur la parité, rapporte la MAP.

Au final, l'écart entre le cours de référence et le cours central du MAD s'est allégé de 26,3 points de base (PBS) à -3,34%.

Tenant compte de la forte volatilité du dirham et de l'évolution des spread de liquidité sur le marché des changes, AGR recommande aux importateurs de couvrir leurs opérations en devises sur des horizons de 3 mois.

Par ailleurs, et en dépit de ce léger mouvement d'appréciation du dirham face au dollar, les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank, dédiée à la recherche, maintiennent inchangé leur scénario de dépréciation du MAD à horizons 1, 2 et 3 mois.

En effet, ils anticipent un rattrapage important des flux import au cours de l'horizon de prévision. Le MAD devrait, d'après eux, se déprécier face au dollar et à l'euro à horizons 1, 2 et 3 mois par rapport aux cours actuels.

Ainsi, la parité USD/MAD se situerait à 9,01, 9,04 et 9,05 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre 8,97 actuellement, estiment les analystes, notant que le MAD se déprécierait, par conséquent, face au dollar de 0,5%, 0,8% et 1% à horizons 1, 2 et 3 mois.

De même, le dirham devrait se déprécier face à l'euro durant les mêmes périodes, à des niveaux similaires. La parité EUR/MAD s'établirait à 10,90, 10,93 et 10,96 contre un cours actuel de 10,85. Les niveaux de dépréciation atteindraient ainsi 0,4%, 0,8% et 1,0% à horizons 1, 2 et 3 mois.

Baisse de 15,2% des transactions immobilières en 2020



Selon un nouveau rapport de Bank Al-Maghrib (BAM) et de l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie (ANCFCC), l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) s'est déprécié de 0,9% à fin 2020.

La dépréciation de l'IPAI est le « résultat des diminutions de 1,2% des prix des actifs résidentiels, de 0,6% de ceux des terrains et de 0,4% de ceux des biens à usage professionnel », ont expliqué les deux institutions.

Sur l'ensemble de l'année 2020, il ressort également que le nombre de transactions a accusé une baisse de 15,2%, ont-elles relevé ajoutant que « la contraction des ventes a concerné l'ensemble des catégories de biens, avec des replis dans le résidentiel (-18,2%), les terrains (-7,7%) et les biens à usage professionnel (-5,4%) ».

D'après le document élaboré conjointement par BAM et l'ANCFCC, au quatrième trimestre de 2020, l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) a continué sa hausse pour le second trimestre consécutif après des baisses enregistrées aux premier et deuxième trimestres.

L'analyse des données recueillies au cours de ce trimestre révèle que l'IPAI a connu une progression de 0,6%, après 4,1% le trimestre précédent, peut-on lire dans une note sur la tendance glo-

bale du marché immobilier au cours du quatrième trimestre 2020.

« Cette évolution recouvre une augmentation des prix de 1,4% pour les biens résidentiels, ainsi que des baisses des prix des terrains (-0,5%) et des biens à usage professionnel (-1%) », ont précisé BAM et l'ANCFCC faisant savoir que le nombre de transactions a progressé de 39,2%.

La même source ajoute qu'en glissement annuel, l'indice des prix des actifs immobiliers s'est apprécié de 0,6%, par rapport à la même période de l'année 2019.

Cette évolution reflète les hausses des prix observées au niveau des biens résidentiels et des terrains qui ont respectivement progressé de 0,8% et 0,5%, alors que les prix des biens à usage professionnel ont accusé un recul de

1% durant la même période.

A noter que le nombre de transactions a progressé de 27,1% d'une année à l'autre, une hausse qui « a concerné l'ensemble des catégories de biens, avec des taux de progression de 22,1% pour le résidentiel, de 47,3% pour les terrains et de 24,9% pour les biens à usage professionnel », ont précisé les deux institutions.

L'analyse de la tendance globale par catégorie d'actifs révèle, en glissement trimestriel, que les prix du résidentiel ont progressé de 1,4% en relation avec les hausses des prix de 1,4% pour les appartements et de 2,4% pour les maisons ; tandis que les prix des villas ont reculé de 1,5%.

Dans leur note, BAM et l'ANCFCC ont noté une hausse de 39,7% des transactions avec des progressions de 39% pour les appartements, de 43,3% pour les maisons et de 64,4% pour les villas.

Il est à signaler qu'« en glissement annuel, les prix du résidentiel se sont appréciés de 0,8%, reflétant des hausses des prix de 0,9% pour les appartements, de 0,5% pour les maisons et de 0,8% pour les villas », selon la note. Tandis que le nombre des transactions a connu un accroissement de 23,3% et des villas de 47,6%, celles des maisons ayant

en revanche baissé de 2,7%.

En parallèle, il apparaît que les prix du foncier ont augmenté de 0,5% en glissement annuel et le nombre de transactions a progressé de 47,3% durant la même période. En revanche, les prix des terrains se sont repliés de 0,5% en glissement trimestriel alors que les transactions ont progressé de 47,2% d'un trimestre à l'autre.

S'agissant des prix des biens à usage professionnel, il ressort des données statistiques qu'ils ont accusé une baisse de 1% en glissement trimestriel, recouvrant un repli de 12,1% de ceux des bureaux et une hausse de 1,1% des prix des locaux commerciaux.

Selon BAM et l'ANCFCC, « le nombre de transactions a augmenté de 19,6%, reflétant les accroissements des ventes des locaux commerciaux et des bureaux de 17,6% et de 33,5% respectivement ».

En glissement annuel, il apparaît que les prix ont accusé un repli de 1%, avec des baisses des prix de 0,1% pour les locaux commerciaux et de 6,3% pour les bureaux, ont-elles fait savoir soulignant que les transactions ont de leur côté enregistré une hausse de 24,9%. Une évolution attribuée aux progressions des ventes des locaux commerciaux de 25,2% et des bureaux de 22,9%, ont-elles précisé.

Alain Bouithy



L'IPAI s'est déprécié de 0,9% sur l'ensemble de l'année dernière

Maghreb Oxygène s'attend à une baisse de ses résultats sociaux en 2020

Les résultats sociaux de Maghreb Oxygène au titre de l'exercice 2020 devraient diminuer d'environ 24% par rapport à une année auparavant, alerte le producteur et le distributeur des gaz médicaux.

Dans un profit warning, l'opérateur indique que son activité a été touchée, durant le premier semestre, à l'instar de l'ensemble du tissu économique marocain, en raison de la conjoncture économique difficile induite par la pandémie de Covid-19.

Les résultats sociaux ont connu une amélioration au premier semestre 2020, mais devraient toutefois afficher une baisse d'environ 24% par rapport à l'année 2019, précise la même source.

Néanmoins, Maghreb Oxygène a pu pallier cette contre-performance au titre du deuxième semestre 2020 sous l'effet conjugué de la mise en œuvre d'une forte et efficiente politique commerciale et la reprise progressive de l'activité chez plusieurs opérateurs.

Le résultat net consolidé, quant à lui, reste stable et s'inscrit dans les mêmes proportions que l'année 2019, fait observer l'entreprise, rappelant que ses actions commerciales sont accompagnées, en permanence, par "une prévention accrue et un respect de la sécurité de ses collaborateurs et de ses partenaires dans une stricte application des règles sanitaires édictées par les autorités".

Le mouvement baissier sur le marché obligataire se poursuit

La confrontation d'une demande excédentaire des investisseurs et une offre du Trésor en bons de Trésor (BDT) toujours modérée, lors de la séance d'adjudication du 09 février courant, a exercé des pressions à la baisse sur la courbe primaire, principalement au niveau des maturités concernées par la levée, selon Attijari Global Research (AGR).

A cet effet, les taux de rendement des maturités 26 semaines, 5 ans et 15 ans ont reculé de 2 points de base (pbs), 7 pbs et 5 pbs respectivement, précise AGR dans son dernier Hebdo Taux.

A une séance de la fin du mois de février, le Trésor lève sur le marché domestique 59% de son besoin annoncé au début du mois, équivalent à 6 milliards de dirhams (MMDH), fait savoir la même source, notant que le reliquat à financer pour la prochaine séance d'adjudication est d'environ 4,2 MMDH.

"La situation toujours confortable des finances publiques, conjuguée à une surliquidité des investisseurs devrait, selon nos prévisions, maintenir la tendance baissière des taux primaires pendant le reste de ce trimestre", estiment les analystes d'AGR.

Lancement de Tatwir-Startup en appui aux projets industriels innovants

Le programme d'appui aux porteurs de projet de startups industrielles "Tatwir-Startup" a été lancé, récemment à Rabat, par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

S'inscrivant dans le cadre du déploiement du Plan de relance industrielle 2021-2023 qui compte parmi ses axes stratégiques le développement de l'entrepreneuriat industriel et l'émergence d'une nouvelle génération d'industriels marocains, ce programme vise à développer des projets innovants, industriels et de services à forte valeur ajoutée portés par des startups, rapporte la MAP.

C'est dans ce sens qu'une convention de partenariat pour la mise en place de ce programme, a été signée par M. Elalamy, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (Agence Maroc PME), Brahim Arjald, et le membre fondateur de la Fédération de l'éco-

système startup du Maroc (MSEC), Amine Al-Hazzaz.

S'exprimant à cette occasion, M. Elalamy a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'exécution des hautes orientations Royales en matière de soutien et d'accélération du développement de

l'entrepreneuriat industriel et de l'innovation.

"Nous avons lancé ce programme pour libérer les potentialités des porteurs de projets industriels innovants en les aidant à les concrétiser et renforcer leurs capacités à contribuer à l'émergence des entreprises industrielles et technologiques marocaines et à la promotion de la fabrication locale", a-t-il souligné.

Il a, dans ce sens, expliqué que "Tatwir-Startup", conçu par l'Agence Maroc PME et la MSEC, propose une offre intégrée d'accompagnement de bout en bout des projets de startups allant de l'idée jusqu'à l'industrialisation, en passant par les différentes phases d'incubation, en l'occurrence la pré-incubation qui porte sur la sélection des idées innovantes de porteurs de projets et l'appui à leur structuration à travers des workshops organisés par les incubateurs.

Il s'agit également de l'incubation qui consiste en l'accompagnement des porteurs de projets de

startups et qui vise la transformation de leurs idées en projets viables et leur accompagnement jusqu'au démarrage effectif des startups, ainsi que l'appui à l'industrialisation, à travers le soutien à l'investissement pour les projets sélectionnés, avec une prise en charge de 30% du programme d'investissement matériel et immatériel.

Pour sa part, M. Arjald a précisé que ce programme cible l'accompagnement des projets industriels innovants ou de services à forte valeur ajoutée liés à l'industrie, portés par des startups pour le développement du Made in Morocco et la substitution aux importations.

Il a, à cet effet, relevé que l'accompagnement des porteurs de projets et de startups dans le cadre de "Tatwir-Startup" couvre l'ensemble du processus, à travers un accompagnement "multiforme", mixant à la fois l'appui en termes d'expertise, de conseil technique, de coaching et d'investissement industriel.

De son côté, M. Al-Hazzaz a

fait savoir que ce programme permettra l'émergence de 5.000 porteurs de projets de startups industriels ou de services liés à l'industrie, ce qui demeure "énorme", notant qu'un accompagnement de 300 startups sera effectué sur une durée de 3 ans, ce qui va créer un changement systémique dans cet écosystème.

Après avoir rappelé que durant la pandémie de Covid-19, les startups ont réussi, au niveau international, à lever plus de 300 milliards de dollars, soit une augmentation de 6,7% par rapport à 2019, M. Al Hazzaz s'est dit fier de "la grande résilience" des startups marocaines, qui ont été mobilisées plus que jamais durant la crise, contribuant ainsi à l'effort national.

La Fédération de l'Ecosystème startup du Maroc se compose de 19 membres incubateurs et accélérateurs qui opèrent sur tout le cycle de vie entrepreneurial. A ce jour plus de 1500 startups ont été accompagnées de l'idée à la concrétisation du projet.



Signature d'une convention de partenariat pour la mise en place d'un programme visant à libérer les potentialités

10% des transferts des MRE orientés vers l'investissement

Près de 10% des transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE), soit 68 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, sont orientés annuellement vers l'investissement, principalement dans le foncier et l'immobilier, a indiqué, mardi à Casablanca, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâboune.

Environ 15% de ces transferts sont captés par l'épargne, alors que l'essentiel de ces envois est orienté vers la solidarité et le soutien aux familles, a précisé M. Benchaâboune lors d'une séance de travail organisée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) à travers sa région MeM by CGEM, autour des opportunités d'investissement au Maroc, rapporte la MAP.

A cet égard, le ministre a souligné l'importance de tirer profit du savoir-faire des Marocains du monde, une communauté qui a développé, a-t-il dit, "un réseau rela-

tionnel, commercial et technologique, sur lequel le Maroc peut capitaliser pour résoudre la problématique de la relance".

Par ailleurs, le ministre s'est réjoui de la hausse "soutenable" des transferts des MRE, en dépit des contraintes économiques entraînées par la crise sanitaire, ce qui reflète "la solidité des liens entre le Maroc et cette communauté".

Et de soutenir : "Globalement, ce que nous observons depuis plusieurs décennies, c'est que ces transferts évoluent d'une manière régulière et continue indépendamment des crises et des événements qui pourraient avoir lieu".

L'année 2020 a démarré avec une baisse des transferts des MRE qui était normale eu égard à l'impact de la crise pandémique, a-t-il rappelé, ajoutant qu'à l'issue du premier semestre, le trend haussier de ces envois a rapidement repris pour terminer l'année avec une hausse de 5%.

Parlant de la dynamique d'investissements au Maroc, M. Benchaâboune a mis en avant l'évolution de l'environnement d'affaires et les efforts entrepris pour encourager l'acte d'investir, faisant observer qu'au fil des années, le Royaume ne cesse de gagner des places au niveau du classement Doing Business. Les réformes menées actuellement permettraient de se hisser à des rangs plus avancés, a-t-il affirmé, citant, à titre d'illustration, la loi sur le Crowdfunding ou encore la réforme des Centres régionaux d'investissement qui a permis de réduire le délai de traitement des dossiers d'investissement et d'augmenter leur volume.

Placée sous le thème "Relance économique du Maroc : la mobilisation des compétences, des entrepreneurs et des investisseurs marocains du monde, levier de synergies", cette séance, modérée par Karim Amor, président de MeM by CGEM, a connu la parti-



cipation de Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, de Mme Nezha El Ouafi, ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des MRE, et de Chakib Alj, président de la CGEM.

Ouverte à tous les membres de la CGEM opérant au Maroc, aux

entrepreneurs et investisseurs marocains du monde (MeM), ainsi qu'aux institutions internationales partenaires du développement du Royaume, cette séance de travail en ligne est l'occasion de présenter aux MeM les opportunités d'investissement au Maroc, dans l'industrie notamment, ainsi que les moyens à même de stimuler une relance économique post-Covid effective et durable.

Art & culture

L'Oriental fashion show récidive en mode virtuel



Après une première édition virtuelle en juillet dernier, l'Oriental fashion show (OFS), un événement mode d'envergure internationale qui célèbre la haute couture orientale et porte haut et fort la création marocaine, est revenu de nouveau sur le devant de la scène en organisant fin janvier une deuxième édition tout aussi réussie que la précédente.

En raison de la pandémie, l'industrie de la mode est obligée de se réinventer et de modifier ses habitudes pour pouvoir résister. L'heure est à l'innovation et l'Oriental Fashion Show ne déroge pas à cette nouvelle règle.

L'événement, qui a pour habitude de sillonner le monde, d'escalade en escalade, afin de retracer l'histoire métissée de la mode orientale et faire valoir un patrimoine souvent méconnu, a décidé d'explorer le champ du virtuel afin de mieux appréhender l'avenir, affirme à la MAP, la fondatrice de l'Oriental fashion show, la Marocaine Hind Joudar, installée à Paris. Résultat: deux événements digitaux inédits qui ont fait la part belle à la création orientale, notamment marocaine.

Le premier, tenu du 3 au 8 juillet a été marqué par la retransmission sur le

web de défilés de mode de la couture orientale, des rétrospectives vidéo des plus beaux podiums de l'Oriental Fashion Show depuis sa création, ainsi que des webinaires avec des créateurs afin de définir les contours de la mode de demain, se pencher sur l'avenir de l'industrie et appréhender les nouveaux enjeux qui se profilent.

Suite au succès de cette première semaine de la mode digitale, Hind Joudar et son équipe décident de reconduire l'expérience pour le plus grand plaisir du public, aussi bien professionnel qu'amateur de l'Oriental fashion show. C'est ainsi qu'une deuxième édition, toujours en ligne, pandémie oblige!, est organisée en ligne du 24 au 28 janvier dernier, relate Hind Joudar.

Une façon pour l'Oriental fashion show, qui en est à sa 36ème édition, de réaffirmer son engagement en faveur de la sauvegarde du costume traditionnel marocain, se félicite non sans fierté sa fondatrice.

Pour garantir plein succès à cette nouvelle édition tout aussi inédite, Hind Joudar et son équipe ont fait le choix de se déplacer au Maroc et optent pour la ville impériale de Fès pour les tournages en vue de la présentation des col-

lections printemps/été durant la semaine de la haute couture parisienne.

Ces tournages ont eu lieu dans des hôtels huppés de la ville, à l'architecture élégante et épurée, et dans des Riyad sublimes dignes des mille et une nuits. «Une expérience nouvelle où l'art de la mode orientale se mêle aux splendeurs de l'architecture mauresque et moderne», comme le tient à souligner la fondatrice de l'Oriental Fashion Show.

Des lieux sublimes servant de véritables écrans pour mettre en valeur la création de nombre de designers orientaux, notamment Marocains. Des créations que l'on a pu découvrir sur les réseaux sociaux de l'OFS.

C'est ainsi que les adeptes de la mode traditionnelle ont eu l'occasion de découvrir les magnifiques créations de quatre designers marocaines : Fatima-Zahra El Filali Idrissi, Nezha Cherkaoui, Zineb Bensaid et Houda Benmlih. Un hommage à la création et au riche patrimoine marocain, mais aussi à la dextérité et au professionnalisme des artisans marocains.

Aux côtés des stylistes marocaines, la fashion week digitale a été marquée également par la participation de nombreux créateurs de talent, dénichés par

la fondatrice de l'OFS, aux quatre coins de l'Asie : du Kazakhstan, en passant par l'Égypte, le Vietnam, Singapour, l'Indonésie, le Cambodge, la Chine, l'Ouzbékistan ou encore la Malaisie.

Une façon originale de l'OFS de montrer la grande richesse des savoir-faire à la fois moderne et traditionnel de l'Orient.

Événement phare de l'association « Route de la Soie et d'Al Andalus », qui a pour but premier de valoriser un art de vivre, un savoir-être s'inscrivant dans un patrimoine universel, l'OFS a été créé par Hind Joudar en 2004. Basé à Paris, cet événement sillonne le monde et les hauts lieux de la mode à fort potentiel médiatique: Paris, Londres, Doha, Koweït, Marrakech, Moscou, Istanbul, Almaty (Kazakhstan), Samarcande (Ouzbékistan), Istanbul...

Plus qu'un défilé de mode, l'OFS est devenu au fil des ans une véritable tribune artistique, un dialogue culturel entre l'Orient et l'Occident. A travers ses nombreuses productions, l'Oriental Fashion Show a pu promouvoir plus de 100 stylistes de 50 nationalités différentes, parmi eux de nombreux Marocains qui ont pu se faire un nom sur la scène de la mode mondiale.

Parution d'un ouvrage sur le grand artiste du Malhoun, Abdelhaq Bouayoune



Abdelhaq Bouayoune

Le Grand Oeuvre du Malhoun

« Abdelhaq Bouayoune : Le Grand Oeuvre du Malhoun » est intitulé d'un ouvrage qui vient d'être publié par l'association Almunia de Marrakech pour la préservation et la revivification du patrimoine du Maroc.

Paru en trois langues (arabe, français et anglais) sous la direction du chercheur, éditeur et spécialiste du soufisme, Jaafar Kansoussi, cet opus tente de faire connaître au lecteur et au public, cette grande figure artistique au Maroc, qui a consacré sa vie au rayonnement et la préservation de ce genre musical authentique.

Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de la politique de l'association Almunia de Marrakech visant à rapprocher le public et lecteurs, des grands artistes ayant marqué de leur empreinte la scène artis-

tique nationale et locale, et contribué au rayonnement culturel de la cité ocre.

Ce livre illustré de belles photos de l'artiste Mehdi Smiej et de calligraphies arabes de Youssef Jaghane Al Idrissi, relate les moments forts dans le parcours de cet artiste marocain ainsi que sa contribution à la préservation de ce genre musical ancestral au Maroc.

Selon le chercheur Mohamed Ait Laamim, cet artiste « irradie de talent et d'intelligence. L'artiste marrakchi Abdelhaq Bouayoune a un goût particulier pour le mot, et une capacité particulière à évaluer la parole. Somme toute un érudit et un fin connaisseur en matière de poésie Malhoun ».

« Abdelhaq Bouayoune apprend non seulement les poèmes

célèbres mais également, les plus rares qu'il a reçus directement de ses éminents maîtres ou qu'il a trouvés grâce à une recherche incessante et une fouine minutieuse dans les feuillets et les manuscrits des grands connaisseurs de cet art », a indiqué ce chercheur.

Et de relever que « Abdelhaq Bouayoune a une forte habileté à faire apprécier le Malhoun aux auditeurs, car il a une forte présence et une capacité naturelle à emplir le lieu et à capter l'attention ».

Créée en 2006, l'Association Al-Muniya de Marrakech a pour vocation notamment d'apporter une meilleure compréhension des patrimoines des médinas et de préserver et revivifier le patrimoine spirituel, musical, architectural, artisanal et urbanistique.

“L’Anomalie”, deuxième prix Goncourt le plus vendu de l’histoire



Le roman de l'écrivain français Hervé Le Tellier “L’Anomalie” est devenu le deuxième prix Goncourt, plus prestigieuse distinction littéraire française, le plus vendu de l’histoire, a-t-on appris lundi auprès de son éditeur les éditions Gallimard.

Le Goncourt 2020 a dépassé à cette place un livre d’un tout autre genre, “Les Bienveillantes” du Franco-Américain Jonathan Littell, couronné en 2006 pour ces mémoires fictifs d’un officier SS.

“L’Anomalie” s’est vendu à quelque 633.000 exemplaires depuis sa sortie en août, selon les chiffres de l’institut GfK, tandis que “Les Bienveillantes”, désormais troisième, en est à 618.000 exemplaires en une quinzaine d’années, a précisé Gallimard.

Huitième roman d’Hervé Le Tellier, il raconte les suites d’un événement étrange, à savoir qu’un vol Paris-New York se reproduit deux fois, avec les mêmes passagers, à quelques mois d’intervalle.

Le Goncourt au plus grand succès reste “L’Amant” de l’auteur française Marguerite Duras, qui avait décroché le prix en 1984. Il s’est vendu à 1,63 million d’exemplaires, selon les éditions de Minuit, qui n’ont jamais sorti d’édition de poche.

Le succès inattendu d’Hervé Le Tellier a dépassé toutes les espérances de son auteur et de son éditeur, qui l’avait lancé avec un tirage modeste d’un peu plus de 12.000 exemplaires.

“Je n’ai pas encore pris tout à fait la mesure de ce que ça représente (...) par

rapport à la plupart de mes livres auparavant, qui n’ont jamais dépassé 30.000 à 40.000 exemplaires, ce qui est déjà beaucoup”, a déclaré le romancier sur la radio RTL lundi.

“Mais là on arrive à des niveaux qui m’étonnent, qui sont sans doute liés à toute une série de facteurs qu’on peut analyser objectivement, et subjectivement aussi. Mais oui, ça change totalement la place d’un écrivain dans le paysage littéraire”, a-t-il ajouté. “Les gens sont malheureusement confinés, et les livres en profitent”.

Le tirage de “L’Anomalie” atteint désormais 930.000 exemplaires, avec un rythme actuel d’un peu moins de 20.000 exemplaires vendus chaque semaine.

Bouillon de culture

Pablo Hasél

Devenu pour certains un symbole de la liberté d’expression en Espagne, le rappeur Pablo Hasél, condamné à la prison pour des tweets attaquant la monarchie et les forces de l’ordre, a été incarcéré mardi.

“Ils ne nous arrêteront pas, ils ne nous feront jamais plier, malgré toute la répression”, a crié, le poing levé, ce rappeur, escorté par des policiers, selon des images de son arrestation diffusées par la télévision espagnole.

“C’est l’Etat fasciste qui m’arrête. Mort à l’Etat fasciste!”, a-t-il encore clamé en regardant les caméras au moment d’entrer dans un véhicule des “Mossos d’Esquadra”, la police régionale catalane qui l’a extrait de l’université de Lérida, en Catalogne (Nord-Est), où il était barricadé depuis lundi avec des dizaines de sympathisants voulant empêcher son arrestation.

Selon un porte-parole de la police, le rappeur a été incarcéré à la prison de Lérida, tout de suite après son incarcération.

Mardi soir, des manifestations de protestation ont eu lieu à Barcelone et dans au moins deux autres villes de Catalogne.

A Barcelone, environ 1.700 manifestants se sont rassemblés près de la place centrale de la ville, aux cris de “Libérez Pablo” ! Quelques manifestants masqués ont ensuite enflammé des poubelles et jeté des projectiles sur les forces de l’ordre.



Plusieurs projets initiés à Laâyoune-Sakia El Hamra pour valoriser le patrimoine hassani



Plusieurs projets culturels structurants sont programmés dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra dans le cadre de la mise en œuvre du volet culturel du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud.

Il s’agit de la rénovation du monument historique “Dar Haouza”, en partenariat avec la commune Dar Haouza, la province d’Es-Semara et le ministère de l’Équipement, en vue d’encourager les jeunes diplômés à investir dans les projets de tourisme culturel, selon la direction régionale de la Culture à Laâyoune-Sakia El Hamra.

Ces projets concernent aussi la création d’un centre d’interprétation du patrimoine culturel hassani à Laâyoune, pour la préservation de la mémoire collective des fils du Sahara à travers la vulgarisation du patri-

moine culturel matériel et immatériel hassani, très riche et diversifié.

Cette dynamique culturelle vient concrétiser la stratégie du ministère de la Culture et accompagner les importants chantiers de développement lancés dans les provinces du Sud, en particulier la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, a expliqué la même source.

“Elle reflète également l’impact positif de la composante culturelle du modèle de développement intégré de la région Laâyoune-Sakia El Hamra à travers la qualité et l’importance des activités culturelles et artistiques qui ont été organisées en partenariat avec tous les acteurs de la scène culturelle et qui ont suscité l’adhésion des composantes du tissu associatif”, a ajouté la direction régionale de la culture.

Ainsi, et pour faire de la culture

un levier de développement, la direction régionale de la Culture a organisé plus de 100 activités culturelles et artistiques en dépit du contexte exceptionnel de la pandémie du nouveau Coronavirus, portant sur l’animation culturelle, artistique et théâtrale, la valorisation de la musique hassanie, la préservation du patrimoine hassani immatériel, ainsi que des colloques scientifiques traitant de sujets culturels de la culture et du patrimoine hassani.

La direction régionale de la Culture a immortalisé ce travail soutenu pour la préservation et la valorisation de la culture et du patrimoine hassani dans plusieurs publications qui vont enrichir la bibliographie culturelle régionale et nationale sur cette composante essentielle de l’identité et de la culture marocaines.



L'impeachment rendu impossible par l'esprit partisan

La décision du Sénat américain de ne pas condamner Donald Trump pour incitation aux émeutes qui ont frappé le Capitole le 6 janvier soulève la question de savoir si le Congrès américain dispose de moyens efficaces lui permettant de placer devant ses responsabilités un président qui agit contre la Constitution. Les Pères fondateurs de la nation entendaient empêcher un président de renforcer ses pouvoirs jusqu'à devenir dans les faits un monarque. Sous Trump, le système constitutionnel américain s'est trouvé menacé de mort par un président qui a refusé d'admettre sa défaite aux élections, et qui est allé jusqu'à instrumentaliser un groupe violent pour s'attaquer physiquement à une branche du pouvoir en principe de niveau égal au pouvoir exécutif.

Les Pères fondateurs de l'Amérique ont fait en sorte qu'une condamnation par le Sénat, synonyme de destitution du président, pour des actes justifiant l'impeachment – pas nécessairement de nature criminelle – soit très difficile à obtenir, nécessitant en effet une majorité de deux tiers. Un président américain, considéraient-ils, ne saurait être destitué en conséquence d'un changement d'humeur au niveau national.

Aucun président américain n'a jamais été destitué via un impeachment à la Chambre suivi d'une condamnation par le Sénat – Richard Nixon a démissionné après avoir entendu des Républicains du Congrès qu'il ne disposait plus d'un soutien suffisant au Sénat pour rester en poste. Chasser un président de ses fonctions revient pour l'essentiel à défaire le vote du peuple. Il est, par ailleurs, probable que l'intéressé conserve un pouvoir sur un pan au moins de son parti. Ainsi, jusqu'à récemment dans l'histoire des Etats-Unis, les responsables politiques se montraient extrêmement réticents à ne serait-ce qu'évoquer le sujet de l'impeachment.

Le tournant historique est survenu

avec le quasi-impeachment et l'éviction de Nixon en 1973-1974. Lorsqu'ont eu lieu les premières discussions sérieuses autour d'une destitution de Nixon, qui avait licencié plusieurs procureurs généraux afin de limoger le procureur spécial Archibald Cox, beaucoup considéraient cette proposition comme extrême, voire terrifiante. Le sujet était évoqué pour la première fois depuis la quasi-destitution du président Andrew Johnson en 1868. Depuis Nixon, l'idée du recours à cet outil a été évoquée beaucoup plus fréquemment.

Le problème fondamental que présente la procédure d'impeachment, en tant que méthode contraignant un président à rendre des comptes, réside en ce que la clause visée dans la Constitution, écrite en 1787, était conçue pour un paysage politique différent de celui que les Etats-Unis ont connu pendant la majeure partie de leur histoire. A l'époque, les partis politiques n'existaient pas réellement dans le pays. Les Pères fondateurs redoutaient en effet les « factions », ou partis, qui se sont développés à mesure que progressait le débat sur le rôle approprié du gouvernement fédéral.

Dans son discours de fin de mandat, George Washington mettait en garde contre les « effets néfastes de l'esprit partisan ». Cet esprit, avertissait-il, trouve « ses racines dans les passions les plus fortes de l'esprit humain ». De même, l'essai de James Madison intitulé Federalist Paper No. 10 témoigne d'une Constitution rédigée dans un esprit d'opposition aux partis politiques.

Parmi les raisons de douter de l'efficacité de l'impeachment et de la condamnation, en tant qu'outil permettant de démettre de ses fonctions un président (en tous les cas républicain), rappelons que dans la mesure où chaque Etat dispose de deux sénateurs, les petits Etats à la population généralement rurale et conservatrice jouissent d'un pouvoir disproportionné par rapport à leur taille. Pour autant, la diffé-

rence majeure entre les procédures d'impeachment intentées contre Nixon, avec à l'époque un consensus bipartisan, et contre Trump dernièrement, résulte principalement de changements profonds dans le Parti républicain.

Les Républicains de l'ère Nixon étaient beaucoup plus centristes et moins vindicatifs que les trumpistes actuels. Si Nixon conservait la loyauté des membres du Parti républicain, ce n'était pas en menaçant de limogage tous ceux qui approuvaient sa destitution. C'est la crainte d'une future opposition qui a conduit les hauts responsables républicains à se rendre à la Maison Blanche pour expliquer à Nixon qu'il ne disposait pas du soutien politique suffisant à la Chambre et au Sénat pour espérer conserver son poste – ces responsables évitant ainsi d'avoir à voter sur cette question.

En annonçant qu'elle voterait l'impeachment de Trump, la représentante Liz Cheney, conservatrice convaincue (et fille de l'ancien vice-président Dick Cheney), a déclaré : « Jamais un président des Etats-Unis n'avait autant trahi sa fonction et son serment de préservation de la Constitution ». La parlementaire a condamné le discours incendiaire formulé pendant des semaines par Trump pour agiter la droite radicale, le président sortant prétendant faussement que l'élection lui avait été volée, puis invitant un groupe violent à se rendre au Capitole précisément au moment où les bulletins du Collège électoral étaient dépouillés, tout en les encourageant à « ne rien lâcher ».

Résultat, Liz Cheney a été censurée par le Parti républicain du Wyoming, et sa position en troisième ligne des Républicains de la Chambre a été remise en question dans le caucus du parti.

Jamie Raskin, procureur de la Chambre aux côtés de ses huit collègues, a fourni un travail remarquable dans la constitution du dossier contre Trump. Raskin est également profes-

seur de droit constitutionnel, et c'est pourquoi, lorsque je lui ai parlé samedi soir après l'achèvement de l'audience au Sénat, je lui ai demandé si, compte tenu des différences majeures de contexte entre l'époque de rédaction de la Constitution et l'époque actuelle, et compte tenu du poids disproportionné des petits Etats au Sénat, il avait envisagé qu'une majorité de deux tiers serait possible à l'appui d'une condamnation de Trump. Raskin m'a répondu : « J'ai toujours pensé qu'il serait plus facile d'obtenir 100 votes que 67. Lorsque nous avons présenté le dossier, je pensais que le camp Trump lâcherait son leader ».

Raskin a poursuivi : « Mais certains de nos collègues du Parti républicain semblent avoir plongé encore plus profondément dans les abîmes. Nous sommes arrivés à un stade de l'histoire auquel un parti autrefois très respectable se comporte aujourd'hui comme une secte. Les faits, la logique et l'Etat de droit semblent avoir été exclus de l'équation ». Raskin explique cela par le fait que « leur leader exerce un contrôle psychologique, financier et politique sur ses partisans. Il a assemblé un trésor de guerre qui inspire la peur parmi les Républicains ».

Et Raskin de conclure : « Le système des partis politiques a pris le pas sur le système parlementaire. Ce ne sont plus deux branches qui gouvernent le Congrès désormais, mais deux partis, dont l'un a perdu la raison et le bon sens ».

Ainsi, bien que Trump ait échappé à une condamnation par le Congrès, pour avoir incité un groupe violent à s'attaquer au Capitole américain, il faut s'attendre à ce que l'histoire lui fasse rendre des comptes.

Par Elisabeth Drew
Journaliste basée à Washington et auteure, plus récemment, de *Washington Journal: Reporting Watergate and Richard Nixon's Downfall*

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA

**PROGRAMME PREVISIONNEL
COMPLEMENTAIRE**

INDH - ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Gouverneur de la Province de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

CONSULTATION ARCHITECTURALE

Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
- Etudes architecturales et suivi des travaux de construction des unités de préscolaires	Communes relevant de la province de Khénifra	Consultation architecturale	Février - Mars 2021	Service des marchés / DBM

N° 1190/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudant
Cercle Taliouine
Caidat : Ouzioua
Commune de : T'israsse

Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle

Par Décision N° : 2021/16 FEV 2021. En date du : du Président de la Commune T'israsse, organisera le : 20/03/2021, à Neuf (09h) heures un examen interne d'aptitude professionnelle pour accès au grade auprès des administrations interministérielle Echelle 7, au profit des fonctionnaires, rétribués sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint technique 3eme grade auprès des administrations interministérielle échelle 6.

Nombre de poste ouvert au profit dit examen un (01).

Cet examen sera organisé dans la salle de réunion au siège de la commune et comportera des épreuves écrites et orales.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est fixé à trois jours avant le jour de l'examen.

N° 1192/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUANT
COMMUNE NIHIT

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune NIHIT organise le : **dimanche 21 MARS 2021 à 10 heures** un examen d'aptitude professionnelle année 2021 pour accès au grade de **REDACTEURIG Echelle 11** au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de ladite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de **REDACTEUR 2 G échelle 10** jusqu'au **31/12/2020**.

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de : **unposte**.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : **15 Mars 2021**

N° 1193/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
إقليم كلميم
دائرة اكفصي
قيادة أبير
جماعة رأس أمليل

قرار عدد: 2021/44
يضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021
لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية السلم: 07

إن رئيس المجلس الجماعي لجماعة رأس أمليل

- بمقتضى الظهير الشريف رقم: 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 الموافق 07 يوليوز 2015 بتنفيذ القانون التنظيمي رقم: 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بمقتضى الظهير الشريف رقم: 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 الموافق 1958/02/24 بمثابة النظام الأساسي للتوظيف العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم الملكي رقم: 67-401 الصادر في 13 ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بمن نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم: 738-2.77 الصادر في 13 شوال 1397 (27 شتنبر 1977) بمثابة النظام الأساسي الخاص بوظائف الجماعات كما تم تغييره وتتميمه بمقتضى المرسوم رقم: 2.85.265 الصادر في 29 ربيع الأول 1407 الموافق ل 02 دجنبر 1986.
- بناء على المرسوم رقم: 403-2.04 الصادر في 29 شوال 1426 (02 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة أو الاطار حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2.05.1367 الصادر بتاريخ 29 شوال 1426 الموافق ل : 02 ديسمبر 2005 بتحديد مسطرة تنفيذ وتقييم موظفي الإدارات العمومية.
- بناء على المرسوم رقم: 2.10.452 الصادر في : 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات ولا سيما المادتين 11 و 15 منه.
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بالطاعات العائسة رقم: 1175.11 الصادر في: 23 من جمادى الأولى 1432 (27 ابريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وإبرام امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.
- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 16 - 2020- بتاريخ 07 أكتوبر 2020 المتعلق بتدبير تنظيم مباريات التوظيف وامتحان الكفاءة المهنية

يقرر ما يلي:

المادة الأولى :
ينظم يوم 20 مارس 2021. بقر جماعة رأس أمليل امتحان الكفاءة المهنية لولوج :
* مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7
ويشارك في هذا الامتحان الموظفون المعينون في درجة مساعد تقني الدرجة الثالثة السلم 6 والمتوفرين على الأذن على أقدمية ست سنوات بهذه الصفة، يحدد عدد المناصب المتباري حولها في 13% من عدد الموظفين المتوفرين على الشروط النظامية المسالفة الذكر ويبلغ عدد المناصب المتباري بشأنها منصب واحد، ويعتبر آخر أجل لوضع الترشيحات بمكتب الموارد البشرية والإعلاميات بقر الجماعة قبل 2021 الساعة الثالثة والنصف بعد الزوال.
المادة الثانية :
يتضمن امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية السلم 7 الاختيارات التالية:

المعامل	المدة	الاختبار
2	ثلاث ساعات (2)	1- اختيار كتابي عام: باختصاصات الجماعة الترابية
3	ثلاث ساعات (3)	2- اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتقنين للدرجة المعتمنة بشأنها أو مجال اختصاصات الإدارة المعنية.
3	مابين 15 و 30 دقيقة	2- اختبار شفوي : تتألف فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، ومهامه وتخصصه واختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المعتمنة بشأنها. ويمكن عن الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.

N° 1191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03/2021/BR**

Le 16/03/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **La construction de la piste reliant Iahlaifa à Iahhada relevant de la commune de Tloui Province de Jerada sur 4.591 km.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 80.000,00 DHS (quatre-vingt mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.977.513,14DHS (quatre millions neuf cent soixante-dix-sept mille cinq cent treize dirhams 14 cts).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	3	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1194/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS MODIFICATIF D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE A
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/FDR/2021.

Le gouverneur de la province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 08/FDR/2021, relatif aux **ETUDES TECHNIQUES RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES CENTRES DE SANTE 1ER NIVEAU LAHDAR, GOORANI ET LAMRASLA A LA PROVINCE DE SAFI** publiée dans les journaux suivants :

- Rissalataloumma N° 11742 du 05/02/2021
- Libération N° 9234 du 05/02/2021

est modifié comme suit :

La caution provisoire est fixée à : **500,00 DHS (CINQ CENT DIRHAMS)**

Au lieu de

La caution provisoire est fixée à : **500,00 DHS (CINQ DIRHAMS)**

N° 1197/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS MODIFICATIF D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE A
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/INDH/2021.

Le gouverneur de la province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 14/INDH/2021, relatif aux **ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES UNITES PRESCOLAIRES DANS LA PROVINCE DE SAFI**, publiée dans les journaux suivants :

- Rissalataloumma N° 11742 du 05/02/2021
- Libération N° 9234 du 05/02/2021

est modifié comme suit :

Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

Activité CQ	Catégorie	Qualification exigée
CQ : Contrôle de Qualité	3	CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants
EG : ETUDES GEOTECHNIQUES	3	EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants

Au lieu de

Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

Activité CQ	Catégorie	Qualification exigée
CQ : Contrôle de Qualité	4	CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants
EG : ETUDES GEOTECHNIQUES	4	EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants

N° 1199/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم اشتوكة آيت باها
دائرة آيت باها
قبة آيت باها
جماعة آيت امزال
مديرية المصالح
مكتب الموارد البشرية

إعلان

يعن رئيس المجلس الجماعي آيت امزال أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 وفق الجدول التالي :

الدرجة الممتحن بشأنها	عدد المناصب الممتحن بشأنها	شروط ولوج الامتحان	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد إداري من الدرجة الأولى	01	يفتح الامتحان في وجه : - المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الدرجة	27 مارس 2021 بمقر جماعات آيت امزال	22 مارس 2021
مساعد تقني من الدرجة الثانية	01	يفتح الامتحان في وجه : - المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة بهذه الدرجة	27 مارس 2021 بمقر جماعات آيت امزال	22 مارس 2021

N° 1195/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région du Casablanca-Settat
Province de nouaceur
Commune de Dar Bouazza
Division des des ressources financières



AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de avis le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par : SILIGOM MAROC

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :

تشخيص السيارات

Au local situé à : LE LITTORAL01 - 5 - 1 DAR BOUAZZA NOUACEUR CASA , PROVINCE NOUACEUR , COMMUNE DAR BOUAZZA

Un registre des observations est mis à la disposition du public à au service économique.

N° 1196/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
SECRETARIAT GENERAL

AVIS MODIFICATIF D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE A
L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/FDR/2021.

Le gouverneur de la province de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 09/FDR/2021, relatif aux **ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES CENTRES DE SANTE 1ER NIVEAU LAHDAR, GOORANI ET LAMRASLA A LA PROVINCE DE SAFI**, publiée dans les journaux suivants :

- Rissalataloumma N° 11742 du 05/02/2021
- Libération N° 9234 du 05/02/2021

est modifié comme suit :

Le **jeudi 04 Mars 2021 à 11h00**, il sera procédé au siège du Secrétariat

Général de la Province de Safi

Au lieu de

Le **jeudi 04 Mars 2021 à 12h00**, il sera procédé au siège du Secrétariat

Général de la Province de Safi

N° 1198/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
AEP des douars relevant
des communes
Territoriales OUED
MALHA, TAMOROT et
BAB BERRED à partir du
barrage AL WAHDA
(Province de
CHEFCHAOUEN).
LOT N°7 : lignes
électriques et postes
transformateurs des
stations des ouvrages
de l'adduction
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL

N° 11 DR9/CE/A/2021
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne l'AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). LOT N°7 : lignes électriques et postes transformateurs des stations des ouvrages de l'adduction.

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Kreditsantalfür Wiederaufbau (KfW).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 4 384 806,39DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 43.900,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAF, CCAF, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 07/04/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics

N° 1200/PC

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Aménagement du
Territoire National,
de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de
la Politique de la Ville
- Habitat et Politique
de la Ville-
Secrétariat Général
Direction provinciale de
l'Habitat et de la Politique
de la Ville-Quarzazate
Avis d'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
n° 01/2021

(En séance publique)
Le 16/03/2021 à 10:00 h
(Dix heures) du matin, il
sera procédé dans la salle
de réunions de la Direction
Provinciale de l'Habitat
et de la Politique de la
Ville de Ouazazate à
l'ouverture des plis
concernant l'appel d'offres
ouvert sur offres de prix
n°01/2021, en séance
publique, relatif aux
Prestations d'Entretien
et de Nettoyage du siège
de la Direction Provinciale
de l'Habitat et de la
Politique de la Ville de
Ouazazate. Le dossier
d'appel d'offres peut
être retiré auprès de
Bureau d'ordre de ladite
Direction, Sise au
Boulevard Mohamed VI-
Ouazazate. Il peut
également être
téléchargé à partir du
Portail Marocain des
Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500,00 DHS (Mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 86.112,00 DHS TTC (Quatre-Vingt-Six Mille Cent Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de Bureau d'Ordre de cette Direction ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée ;
- Soit les remettre au Président de la Commission

d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique soit, les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultations.

N° 1201/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Energie,
des Mines et de
l'Environnement
à Rabat.
Département
de l'Environnement
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°1/DOEP/2021

Le 01/04/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, 9 avenue Al Arar Secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°1/DOEP/2021 ayant pour objet ETUDE POUR L'EVALUATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE pour le compte de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, du Département de l'Environnement relevant du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Secrétariat de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, 9 Avenue Al Arar Secteur 16, Hay Riad, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 DH (vingt mille dirhams).

Le coût des prestations est estimé à 2.500.000,00 DH TTC (deux millions cinq cent mille dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Secrétariat de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, 9 Avenue Al Arar Secteur 16, Hay Riad, Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc produire, en plus, la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément dans le domaine D13.

N° 1202/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
COMMUNE
SIDI REDOUANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le 22/03/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune de Sidi Redouane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VIADUCS A LA COMMUNE SIDI REDOUANE "PROVINCE D'OUEZZANE"

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5.000,00Dhs

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :127248,00 Dhs.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Commune Sidi Redouane .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 1203/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTE
DIRECTION
REGIONALE
DE L'ORIENTAL
DELEGATION
PROVINCIALE
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021/DMSD
Réservé aux petites et moyennes entreprises, coopératives , groupe-
ment de coopératives et auto-entrepreneurs

Le 16/03/2021 à 11 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale de la Santé de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Le nettoyage et l'hygiène des services et formations sanitaires relevant de la délégation provinciale de la santé de Driouch.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau de sous ordonnancement à

la DMS de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Neuf mille deux cent dirhams (9200,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent onze mille six cent quatre vingt neuf dirhams, 10 centimes (611 689.10 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dépôt, ouverture et évaluation des dossiers des concurrents peut être effectué par voie électronique sur le portail des marchés publics et ce conformément aux dispositions des articles 148 et 149 du décret n°2-12-349 et l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1204/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS RECTIFICATIF
DE L 'APPEL D'OFFRES OUVERT No 03/2021

Le Directeur Provincial de l'Equipeement du Transport de la Logistique et de l'eau d'El kelaa des Sraghna, porte à la connaissance du public que l'appel d'offre N°03/2021 prévue le 09 mars 2021 à 11h 00 (onze heure) du matin pour objet:

❖ Etude géotechnique de construction de la liaison entre piste dite Marrakhia vers RP2129 via Douars Laaouina et Moulay Taher sur 12 km
-Province d'El Kelaa des Sraghna.

A été rectifié:

*Au niveau de l'avis d'appel d'offre en arabe et en français et le règlement de consultation :

- Dossier technique est rectifié.

*Le CPS connaît des modifications.

N° 1205/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2021
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES
ENTREPRISES
NATIONALES

Le Mardi 16 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de raticides.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis rue el Yarmouk, résidence Montassir.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2500,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Quarante Dirhams (149 940, 00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de monsieur le président de la Commune de Kenitra.

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les échantillons et catalogues etc... exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès de la division hygiène et santé de la commune de Kenitra sis en face de l'hôpital el idrissi, avant Le Lundi 15 Mars 2021 à 13 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1206/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/2021
RESERVE AUX PETITES

ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES
Le Mardi 16 Mars 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'achat de pesticides et insecticides

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis rue el Yarmouk, résidence Montassir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT MILLE SOIXANTE DIRHAMS (300 060,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de monsieur le président de la Commune de Kenitra.

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les échantillons et catalogues etc... exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès de la division hygiène et santé de la commune de Kenitra sis en face de l'hôpital el idrissi, avant Le Lundi 15 Mars 2021 à 13 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1207/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE
DE KENITRA
DIVISION COMPTABILITE ET BUDGET
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2021
RESERVE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES

Le jeudi 18 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

sur offres de prix pour l'achat de produits d'entretien ménager

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis à rue El Yarmouk, résidence Montassir, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/

Le cautionnement provisoire est fixé à : Mille Dirhams (1000.00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Soixante Neuf Mille Neuf Cent Soixante Dirhams (69 960,00 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°

2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune Urbaine de Kenitra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du magasin de la division d'entretien général de la Commune de Kenitra avant le Mercredi 17 Mars 2021 à 13H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

N° 1208/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
(Séance Publique)
N° 01 /C.K/2021

Le 11 Mars 2021 à 09 h , Il sera procédé dans les bureaux de la Commune Kceibia , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

Achat de carburant et lubrifiant pour le fonctionnement du Parc-Auto de la Commune de Kceibia

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat .

L'estimation des coûts des prestations est arrêtée à la somme de 250.000,00 dhs (deux cent cinquante mille

dhs)(TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N° 1209/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI-MELLAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./S.M.

Conformément à l'article 14 du décret n° 02.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Le programme prévisionnel des marchés que la province de Béni-Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

↳ PRDTS (VOLET FDR) :

✓ SERVICE :

• Secteur routes et pistes :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Etudes	Divers Douars	Diverses Communes	A.O.O	Mars 2021	D.E 05-23-48-20-95	

• Secteur Santé :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Etudes techniques et Archit	Etude	Diverses Communes	A.O.O	Avril 2021	D.E 05-23-48-20-95	

✓ TRAVAUX :

• Secteur Education :

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Construction	Travaux d'achèvement école communautaire Tafoyt CT Dir El Ksiba	DIR EL KSIBA	A.O.O	Mais 2021	D.E 05-23-48-20-95	
	Travaux d'achèvement école communautaire Tibihit CT Ait Oum El Bakht	AIT OUM EL BAKHT	A.O.O	Mais 2021		
	Travaux d'achèvement d' un internat au collège CT Semguet	SEMGUET	A.O.O	Mais 2021		

• Secteur Santé :

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Construction	Construction 1 Logement Pour Infirmier à Tihouna N'Ait Ouidir TIZI N'ISLY	TIZI N'ISLY	A.O.O	Mais 2021	D.E 05-23-48-20-95	
	Reconstruction Du Dispensaire Rural Guettaya CT Guettaya	GUETTAYA	A.O.O	Mais 2021		
	Construction 1 Logement Pour Infirmiers à Ben Cherrou NAOUR	NAOUR	A.O.O	Mais 2021		

N° 1210/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE
DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°02/CK/2021

- Le 16 Mars 2021 à 10 H00, Il sera procédé à l'annexe administrative au pôle d'attraction pour le développement de l'économie sociale des sports et des loisirs à la Commune de Kceibia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

« Location des Cafés au pôle d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat. w w w . m a r c h e s publics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00 dhs pour chaque café.

- le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 2.000,00 dhs par mois et Pour chaque café.

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20Mars 2013) relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmis par voie électronique au portail des MP

Il est prévu une visite de lieu le 04 Mars 2021 à 11h00 .

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article, 09 du cahier de charge.

N° 1211/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE
DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03 /CK/2021

- Le 16 Mars 2021 à 11 H00, Il sera procédé à l'annexe administrative au pôle d'attraction pour le développement de l'économie sociale des sports et des loisirs à la Commune de Kceibia l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

« Location d'un café-restaurant au pôle d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat w w w . m a r c h e s publics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7.500,00 dhs pour chaque café-restaurant.

- le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 2.500,00 dhs par mois et Pour chaque café - restaurant.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .

- Soit les transmis par voie électronique au portail des marchés publics.

Il est prévu une visite de lieu le 04 Mars 2021 à 11h00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du cahier de charge.

N° 1212/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVI PROVINCE DE
SIDI SLIMANE
CERCLE DE KCEIBIA
COMMUNE
DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/CK/2021

Le 16 Mars 2021 à 12 H00, Il sera procédé à l'annexe administrative au pôle d'attraction pour le développement de l'économie sociale des sports et des loisirs à la Commune de Kceibia l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

« Location d'une piscine Communale au pôle d'attraction pour le développement de l'économie Sociale des Sports et des Loisirs à La Commune de Kceibia »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Commune de Kceibia , il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat w w w . m a r c h e s publics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de : 30.000,00 dhs .

- le Prix Estimatif minimum de location est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs . par mois.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 M ars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmis par voie électronique au portail des marchés publics.

Il est prévu une visite de

lieu le 04 Mars 2021 à 11h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08,09 et 10 du cahier de charge.

N° 1213/PA

Constitution

Par acte sous signé privé le 9-09-2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont :

Dénomination : Sturla Trans
Siège social : Casablanca quartier Borgogne rue Ragraqua Res la Corniche App 1.

Capital : Il est fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts attribuées en totalité à M. Omar El Mahrouf.

Gérance : la société est gérée et administrée par le gérant unique, à savoir M. Omar Elmahrouf, et ce pour une durée illimitée.

Objet : La société a pour objet les travaux divers de transport.
Dépôt légal : Le dépôt sera effectué au CRI de Casablanca.

N° 1136/PA

LIBMACO IMPORT ET EXPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 400.000,00 DH

Siège social : Casablanca, 29 Bd. Med 6, Centre commercial Erac, Imm. D1 2 Etage n°5

RC N°220405 IF n°1114903 TP32690722

CESSION DES PARTS SOCIALES

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 12 janvier 2021, l'assemblée générale de la société «LIB-MACO» SARL a décidé la ratification des cessions des parts sociales :

- (2800 deux mille huit cents) parts sociales, détenues dans la STE LIB-

MACO SARL par Monsieur Abbas Achour El Mbrouk Shennieb.

- A monsieur El Masbahi El Hssane (2000) deux mille parts sociales

- A monsieur Alaoui Ismaili Abdelali (800) huit cents parts

- (1200) parts sociales détenues dans la société LIB-MACPO par Monsieur Mohamed Ahmed Amhimid Swisi à monsieur Alaoui Ismaili Abdelali.

- Renouvellement de la nomination de l'ancien gérant : M. El Masbahi El Hssane

- Nouvelle répartition du capital

- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts

- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 29 janvier 2021.

Sous le numéro 763252.

N° 1138/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI-MELLAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M./S.M.

Conformément à l'article 14 du décret n° 02.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Le programme prévisionnel des marchés que la province de Béni-Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

BUDGET GENERAL

✓ FOURNITURE :

Type	Objet	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Fournitures	Achat de fournitures de bureau, papeterie pour le fonctionnement des Bureaux du Secrétariat Général et des postes de commandement relevant de la Province de Béni Mellal.	Province de Béni Mellal	A.O.O	Février 2021	DRHMG 05-23-48-20-95	Réservé
Fournitures	Achat de fournitures pour matériel technique et informatique pour le fonctionnement des Bureaux du Secrétariat Général et des postes de commandement relevant de la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Février 2021		Réservé
Achat	Achat de carburant et lubrifiants pour le compte de la province de Béni Mellal.		A.O.O	Mars 2021		
Fournitures	Achat de matériel et mobilier de bureau pour l'équipement des Bureaux du Secrétariat Général et des postes de commandement relevant de la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Août 2021		
Fournitures	Achat de matériel technique.		A.O.O	Août 2021		
Fournitures	Achat du matériel informatique.		A.O.O	Mars 2021		DSICG 05-23-48-20-95

✓ TRAVAUX :

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Entretien et réparation	Entretien et réparation des bâtiments administratifs à la Province de Béni Mellal.	Province de Béni Mellal	A.O.O	Avril 2021	D.E 05-23-48-20-95	Réservé
Entretien et réparation	Entretien et réparation des logements administratifs à la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Avril 2021		Réservé
Aménagement et installation	Travaux d'aménagement et d'installation au siège de la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Mai 2021		Réservé
Aménagement et installation	Travaux d'aménagement et installation des postes de commandements à la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Mai 2021		Réservé
Aménagement et installation	Travaux d'aménagement et installation des logements administratifs à la Province de Béni Mellal.		A.O.O	Mai 2021		Réservé

N° 1214/PA

Original Pièces Auto SARL
R.C. 259.231 - I.F. 40489991 - ICE. 00002542500091
Dissolution anticipée En date du 15 octobre 2020, les associés de la société dite Original Pièces Auto, société à responsabilité limitée au capital de 200.000,00 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, groupe Attakkad-doum GH2-17, 2ème étage 20600 Sidi Bernoussi. Les associés :
- M. Mohammed Lotfi : 1000 parts
- M. Mohammed Rafik : 1000 parts
Soit au total : Deux mille parts : 2000 parts
Décident :
- La dissolution anticipée du 15 octobre 2020
- Nomination du liquidateur M. Mohammed Lotfi demeurant à résidence Salmia 2 rue 22 Imm.74 Appt 2 Casablanca CIN : BH419864
- Fixe le lieu de liquidation au siège social
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15-10-2020 sous le N° 754456-28580.

N° 1139/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Renforcement de l'autonomie de stockage de la ville d'Al Hoceima lot 4 : Equipement
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°14/DR9/CE/1/ 2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne le: Renforcement de l'autonomie de stockage de la ville d'Al Hoceima lot 4 : Equipement.
Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par l'Agence Française de Développement (AFD).
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 728 840,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 17300,00 DHou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/et sur AFD DGMarket http://afd.dgmarket.com>.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melila, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics et sur AFD DGMarket et par email à l'adresse électronique du maître d'ouvrage: ferrasi@onee.ma.

N° 1215/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI-MELLAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.B.M./S.M.

Conformément à l'article 14 du décret n° 02.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
Le programme prévisionnel des marchés que la province de Béni-Mellal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

↓ PRDTS (VOLET INDH) :

✓ **TRAVAUX :**

- Secteur routes et pistes :**

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Construction	Construction de la liaison Tighramt Nouchaknoun-Admer Noumzil sur 6,5 Km-CT Tizi N'Isly.	Tizi N'Isly	A.O.O	Mars 2021	D.E 05-23-48-20-95	
	Construction de la liaison reliant RP 3217-Amsiouane sur 1,7 Km CT Foum Oudi.	Foum Oudi	A.O.O	Mars 2021		
	Construction de la liaison reliant RN8-Izrar sur 2 Km CT Ait Oum El Bakht.	Ait Oum El Bakht	A.O.O	Mars 2021		

✓ **SERVICE :**

- Secteur Eau potable :**

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Etudes + Dégagement des Ressources	Etudes + Dégagement des Ressources	Diverses communes	A.O.O	Avril 2021	D.E 05-23-48-20-95	

- Secteur Santé :**

Type de Travaux	Objet des Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Santé	étude	Diverses Douars	A.O.O	Avril 2021	D.E 05-23-48-20-95	

- Secteur Eau potable :**

Type de Fourniture	Objet de Fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Eau potable/point d'eau (puits, réservoirs, châteaux, borne fontaine)	Approvisionnement En Eau Potable du Douar Bououchene CT TIZI N'ISLY	TIZI N'ISLY	A.O.O	Avril 2021	D.E 05-23-48-20-95	
	Approvisionnement En Eau Potable du Douar Agrour CT TIZI N'ISLY	TIZI N'ISLY	A.O.O	Avril 2021		
	Approvisionnement En Eau Potable du Douar Bououssir CT TIZI N'ISLY	TIZI N'ISLY	A.O.O	Avril 2021		
	Approvisionnement En Eau Potable du Douar Tit N'Ziza CT DIR EL KSIBA	CT DIR EL KSIBA	A.O.O	Avril 2021		

↓ INDH (programme classique)

✓ **FOURNITURE :**

Type de Fourniture	Objet de Fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME, COOPERATIVES, UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS
Fournitures	un million de cartables, année scolaire 2021/2022	Province de Béni Mellal	A.O.O	Juillet 2021	D.A.S 05-23-48-20-95	

N° 1216/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification

Direction Provinciale de Drriouch

PROGRAMME PREVISIONNEL DES APPELS D'OFFRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Sous Ordonnateurs	Objet des AO	Unité	Physique Prevue	Mode de passation	Date prévisionnelle
DPEFLCD de Drriouch	Aménagement et Entretien des TPF	km	18	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Fourniture de main d'œuvre pour la surveillance des incendies	G	29	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Sylviculture	ha	200	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Reboisement	Ha	255	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Regarnis et entretien de plantations anciennes	Ha	400	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Correction des ravins	m3	3200	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars
	Travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers	km	6	Appel d'offres ouvert	Mois de Mars

N° 1217/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021/DPEFLCD.ES -SEANCE PUBLIQUE-
Le 17/03/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans la Province d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de Comptabilité de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forets et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt mille dirhams, (20.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent trente six mille huit cent quarante dirhams, quatre vingt centimes (736.840,80 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• soit déposer contre récé-

pisé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
• Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage,

soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 1218/PA

Royaume du Maroc
Ministère De l'intérieur
Region Beni Mellal Khenifra
Province de Beni Mellal
Commune Ouled yaich

Programme prévisionnel des marchés que la commune territoriale Ouled Yaich envisagera de lancer au titre de l'exercice 2021

Type de prestation	Objet de prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu du lancement	coordonnée
travaux	*Aménagement de la piste reliant HADJ MED DAHMOUNE et logement ALLAL BADDAL et logement laarbi lahraichi au Douar OD MBAREK à Zouair *Aménagement de la piste à partir de la propriété HADJ HMMADI vers pont autoroute près de Chahi à Ouled yaich *complément de l'aménagement de la piste à partir de la RN8 vers pont Boukari à ouled yaich	Centre ouled yaich et centre zouair	Appel d'offre ouvert	Mois Mai 2021	0523516168
travaux	Installation poteaux et câblage : travaux d'électrification liere categorie des foyers aux centres Ouled Yaich ,Zouair et Bezzaza	Centre ouled yaich, centre zouair et centre Bezzaza	Appel d'offre ouvert	Mois Mars 2021	0523516168
travaux	*Adduction d'eau potable: réalisation du projet d'alimentation en eau potable du Douar Nchit à Zouair *branchement en eau du giratoire de la RN8 et la RP 3204	Douar Nchit au Centre Zouair Sur la RN8 et la RP3204	Appel d'offre ouvert	Mois Mars 2021	0523516168
travaux	Terrain de sport et complexe sportif: construction du terrain de sport SP2 SIS à OULED YAICH	Centre ouled yaich	Appel d'offre ouvert	Mois juillet 2021	0523516168
travaux	Terrains de sport et complexes sportifs: Aménagement du terrain de football sis à Zouair	Centre Zouair	Appel d'offre ouvert	Mois Mai 2021	0523516168

N° 1219/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
COMMUNE D'ANFEG**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX**

Le 22 mars 2021, il sera procédé dans la Salle des réunions du siège de la commune d'anfeg à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix Concernant :

OBJET ET N° AO O	HEURE	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE	L'ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ACCES AU DOUAR AIT TANAOUT ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS PROVINCE DE SIDI IFNI N° : 01/2021	11 heures	3000 ,00 DH trois mille DIRHAMS	164.016,00 dh(cent soixante quatremille seize dirhams)
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MUR DE CLOTURE ,COMMUNE D'ANFEG CERCLE DE LAKHSSAS ,PROVINCE DE SIDI IFNI N :02/2021	12H00	2000,00 dh(deux mille dirhams)	69 000,00 dh (soixante neuf mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division technique de la commune Anfeg , Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la COMMUNE ANFEG
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposés par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1221/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/BG/2021

Le 15/03/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipeement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les **travaux de mise à niveau de la résidence officielle de la ville de Settat -Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipeement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **70 000,00DH (soixante dix mille Dirhams)**.
Le prix d'acquisition des plans est de : **20,00 dh (vingt dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2 950 056,00DH TTC (deux millionsneuf cent cinquante mille cinquantesixdirhamstoutes taxes comprises)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipeement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipeement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrête du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.2

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 1220/PA

**CONSTITUTION
SOCIETE «RENNES
CAR» SARL**

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 14/12/2020, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: «RENNES CAR» S.A.R.L.
Objet: Location de Voiture Sans Chauffeur.
Siège social: Rue El Ouahda N° 02 El Aioun Sidi Melloul.
Durée: 99 ans.
Capital social: Cent Mille Dirhams (100.000.00dhs).
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de l'instance de Taourirt le 23/12/2020, sous le N°391, RC N° 1237.

N° 1222/PA

**MC ARCHITECTURE
AVIS**

DE CONSTITUTION

• Aux termes d'un acte SSP du 10/12/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU Dénommée «MC ARCHITECTURE» dont l'objet social est : L'exerce de la profession d'architecte et d'urbaniste en particulier de la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Son siège social est à Casablanca, 51 LOTISSEMENT SELOUANE 5 ETAGE BUREAU N°30 OULFA. Sa durée est de 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce. Capital social : 100 000 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, constituées en totalité d'apports en numéraires et attribuées à Mr. BADR CHAWKI, CIN n° BE679611. Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12. Gérance : Mr. BADR CHAWKI, CE n° BE679611, Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca sous n° 765772 le 16/02/2021

N° 1223/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 18/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU:

Dénomination : «BADOU MULTI NEGOCE» SARLAU.
Objet : NEGOCIANT. MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).

Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr. HICHAM BADOUH : 100.000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr : HICHAM BADOUH désigné comme gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de

commerce de Casablanca sous le numéro 488525.

N° 1224/PA

**ROYAUME DUMAROC
WILAYA DE LA REGION
TANGER TETOUAN**

AL HOCEIME
PREFECTURE
TANGER-ASSILA
SECRETARIAT
GENERALE
ARRETE
GUBERNATORIAL
N°192 du 11 FEV 2021
Avis d'Enquête Publique
Il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 09 au 28 mars 2021.

Cette enquête portera sur le projet de mise en place d'une unité de fabrication d'accessoires électriques à la TFZ, commune Gueznaia, présenté par la société SICAME MAROC sarl, sise à la Zone Franche d'exploitation Tanger, Ilot 24B, Tranche C – Bloc B et C. Tél : +212 6 14 02 81 30.
Le projet se situe à la TFZ, commune de Gueznaia, préfecture Tanger-Assila.
La consultation des dossiers pour cette enquête publique se fera auprès de la commune de Gueznaia.

Cet avis d'enquête publique est publié selon les prescriptions du décret n° 2-04-564 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement.

N° 1225/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE**

DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
D'INEZGANE
AIT MELLOUL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES
MARCHES

Avis de la consultation
Architecturale
N° 01 /FDR /2021

Le 16 mars 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis des offres de la consultation architecturale relative à la réalisation des études architecturales et le suivi de la construction d'un centre de santé rural à la commune Ouled Dahou, Préfecture Inezgane Ait Melloul.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 3.000.000,00 dirhams (Trois millions dirhams et 00 centimes)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349

du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit et Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n°2-12-349 précité, le dépôt des plis et des offres des concurrents peut être effectué par voie électronique, au choix des concurrents, en application des termes de l'Arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1226/PA

**PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA**

CERCLE EL KELAA –
BENI AMEUR
CAIDAT AIN IGLI
OULED SAID
COMMUNE OULED
M'SABBEL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01/2021

Le 22 mars 2021, à 11H, Il sera procédé dans le bureau de MR le président de la commune Ouled M'sabbel à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour : Achat de plaques d'énergie solaire pour équiper les 8 puits alimentant la commune en eau potable .

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du bureau de MR le président de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10000.00 DHS – D I X MILLE DH.

L'estimation du maître d'ouvrage est de 475000.00 DH

Le contenu , la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29- et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

LES CONCURRENTS PEUVENT :

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MR le président de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
- soit les déposer électroniquement au portail des

marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 1227/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech safi
Province Rhamna
CONSEIL PROVINCIAL**

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE
N° : 01/2021/BP**

Il est porté à la connaissance du publics que :

La date d'ouverture des plis pour l'appel d'offre
N° : 01/2021/BP objet : achat de carburant et lubrifiant ; est reporté a la date du 05/03/2021 a 10 h

Le reste sans changement

N° 1228/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech safi
Province Rhamna
Secrétariat général
DFL/SBM**

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 02/2021/INDH**

Il est porté à la connaissance du publics que :

La date d'ouverture de plis pour consultation architecturale
**N° : 02/2021/INDH ; Il a été modifié comme suit : 05/03/2021 à 11H 30
Au lieu :02/03/2021**

Le reste sans changement

Le dossier de la consultation peut être retiré au service budget et marché, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma

N° 1229/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Fès-Meknès
Direction Provinciale de l'Agriculture de Boulemane
Service des Aménagements Hydro-Agricoles

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE
DE PRIX N° : 01/2021/DPA/48/SAHA**

Le Directeur Provinciale de l'Agriculture de Boulemane informe au public que l'avis d'appel d'offre n° : 01/2021/DPA/48/SAHA relatifs à la réalisation des travaux de construction du prise d'eau de dérivation sur Oued Moulouya au niveau des douars Labrija Oum-Lfaa et Zroufa commune de Ouizegth, Province de Boulemane, publié dans le quotidien LIBERATION n° 9234 le 05 Février 2021, a subi une rectification au niveau de la **Caution Provisoire** qui sera 360.000,00 Dhs (**Trois Cent Soixante Mille Dirhams**) au lieu du : 360.000,00 Dhs (Trois cent soixante Dirhams).

Toutes les autres informations concernant ledit appel d'offres demeurent inchangées.

N° 1230/PA

ASFAR KAMEL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 20/06/2019 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
 -Dénomination ASFAR KAMEL SARL AU
 -Objet Social : TRANSPORT BAGAGE NON ACCOMPAGNE POUR LE COMPTE D'AUTRUI
 -Siège social : 61, AVENUE LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA MAANI, 1ER ETAGE N° 56 CASABLANA
 - Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
 - M. MUSTAPHA HAJAJI, 1000 parts
 - En totalité... (1000 parts)
 -Durée : 99 ans.
 - GERANCE : est confiée à : Mme. ESSABRI FATIMA-EZZAHRA, gérante non associée pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/06/2019 sous le N°709315.
 III- La dite société est immatriculée au RC au tribunal de commerce de Casablanca le 22/06/2019 sous N° 439293.

N° 1231/PA

ADKIR IMPORT EXPORT CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 16/05/2014 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :
 -Dénomination : ADKIR IMPORT EXPORT SARL AU
 -Objet Social : MARCHAND EFFECTUANT IMPORT - EXPORT, NEGOCIANT
 -Siège social : 271, BD LA RESISTANCE HASSANIA 1 RUE 17 EL ALIA MOHAMMEDIA
 - Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
 - M. ISSAM-DINE IDKIR, ... 1000 parts
 - En totalité... 1000 parts)
 -Durée : 99 ans.
 - GERANCE : est confiée à : M. ISSAM-DINE IDKIR, gérant associé unique pour une durée illimitée, Il aura la signature sociale.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28/05/2014 sous le N°197769.
 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca le 28/05/2014 sous le numéro 15077.

N° 1232/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère d'Aménagement du Territoire Nationale, de l'Urbanisme,

de l'Habitat et de la Politique de la Ville - Habitat et Politique de la Ville - Secrétaire Général DIRECTION PROVINCIALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - TIZNIT- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/DPHPVTIZ-NIT/2021

Marché reconductible Appel d'offre réservé à la PME

Le 17 Mars 2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique, au bureau du directeur provincial de l'habitat et de la politique de la ville de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 01/DPHPVTIZNIT/2021 ayant pour objet Gardiennage et surveillance des locaux administratifs du siège de la direction provinciale de l'habitat et de la politique de la ville de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service administratif et financier de la direction provinciale de l'habitat et de la politique de la ville de Tiznit.

Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés Publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à : 5.000,00 Dirhams (Cinq milles dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Dix Mille Dirhams et 00 Cts Toutes Taxes Comprises (210.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction provinciale de l'habitat et de la politique de la ville de Tiznit.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 1233/PA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CERCLE EL KELAA

CAIDAT OULED BOUALI LOUED C.R OULED BOUALI LOUED AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021

Le 25 mars 2021 à 11 H, Il sera procédé dans le bureau de MR le président de la CR Ouled M' sabbel à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix. Pour : LOCATION DE TROIS BOUTIQUES ET UN CAFE TRADITIONNEL AU SIEGE DE LA COMMUNE.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du bureau de MR le président de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

• concernant les boutiques :
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 500.00 DHS – CINQ CENT DH.pour chaque boutique
 Le prix d'ouverture est fixé à la somme de 300.00 dhs pour chaque boutique

• concernant le café traditionnel
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000. 00 DHS – mille DH.

Le prix d'ouverture est fixé à la somme de 600.00 dhs six CENT DH
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de MR le président de la commune.
 Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité à savoir :
 Les pièces justificatives à fournir :

- I-DOSIER N°1 COMPRENANT :
 1/ Identité du concurrent (personne physique ou morale).
 2/ Une note indiquant les moyens humains.
 3/ Une déclaration sur l'honneur.
 4/ Une attestation délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition.
 5/ Le récépissé d'une caution de 500.00 (dh) pour chaque boutique ou/et 1000.00 (dh) pour le café traditionnel ou un chèque certifié par le concurrent .
 6/ Un certificat d'immatriculation au registre de commerce.
 7/ Une attestation déli-

vrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale.
 8/ Déclaration approuvant que le soumissionnaire a pris connaissance des closes du cahier des charges règlementant l'opération .
 9/ Engagement approuvé par le concurrent .

De plus :
 Les concurrents doivent fournir :
 -les pièces montrant les pouvoirs confiés à l'agent agissant au nom du concurrent .
 -loi fondamentale et liste des membres du conseil ou des gestionnaires .
 II-DOSSIER N°2 COM-

PRENANT :
 • Chèque certifié pour chaque lot comportant la valeur par le concurrent .
 • Un engagement signé par le concurrent portant connaissance du local objet de location conformément au cahier des charges .
 N° 1234/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU ***** SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021

OUVERTURE DES PLS LE 23/03/2021

Le 23/03/2021 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de fixation des glissières de sécurité pour le réseau routier du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Sept mille dirhams (7 000,00 dh)**.
 L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre cent soixante-six mille quatre cent quatre-vingt-huit dirhams (466 488,00 TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
X	X.2	3

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 1235/PA

FRIEND TERRE MAROC «FTM»

Constitution
Aux termes d'un acte SSP, en date 04/02/2021 ; il a été constitué une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes
-Dénomination : FRIEND TERRE MAROC «FTM» S.A.R.L

-Objet : Entrepreneur de travaux divers : routiers, voirie, assainissement, aduction (travaux publics), terrassements et gros œuvre -entreprises. Entrepreneur d'installation électrique et divers réseaux. Importation, vente et distribution des fournitures, des équipements électriques et outillages-Siège social : Rue Ijass N° 256 Hay Zaza Saada, Fès
- Durée : 99 ans.
- Capital social : 100.000,00 DHS

Les associés :
1) Mlle. Oumaima ZERROUK : à concurrence de 500 parts sociale soit un montant de 50.000,00 DH
2) M. Adam ZERROUK, à concurrence de 500 parts sociale soit un montant de 50.000,00 DH
3) - Gérance : Assou Baasou, gérant unique pour une durée de 5 ans.
II-Le dépôt légal est effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de commerce de Fès le 11/02/2021 sous le n° 687, RC N° 66169.

N° 1236/PA

«DECISION MAROC PARTENRS S.A.R.L. AU»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 25/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : DECISION MAROC PARTENRS
2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet le conseil en gestion
3-SIEGE SOCIAL : Casa-

blanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13.
4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)

5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Dix Mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.

6-GERANCE : Monsieur ALAMI MEJJATI SAAD a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro764629.

N° 1237/PA

«CASA NATURO BEAUTY S.A.R.L.AU»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 21/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : CASA NATURO BEAUTY
2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exploitation de salon de coiffure
3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, Résidence Panorama, Bureau 18n Immeuble 14, Sidi Maarouf

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)
5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
6-GERANCE :Madame EL IDRISSE Wafaa a été nommée gérante pour une période indéterminée.

5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
6-GERANCE :Monsieur MEKOUAR ZAKARIA a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro 764630.

N° 1238/PA

«NOZA PRO BUSINESS S.A.R.L.»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 14/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : NOZA PRO BUSINESS
2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet les opérations d'import et d'export
3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13.

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)
5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
6-GERANCE : Monsieur MEKOUAR ZAKARIA a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro 764630.

N° 1239/PA

«REDPIX S.A.R.L. AU»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 25/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : REDPIX
2- OBJET SOCIAL : La so-

ciété a pour objet la production et la réalisation audiovisuelles
3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13.

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)
5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.

6-GERANCE : Monsieur HATIM OUSSAMA HAM a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro 764627.

N° 1240/PA

EMERCOM

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 21/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : EMERCOM
2- OBJET SOCIAL :La société a pour objet le conseil en développement, stratégie commerciale, sécurité et hygiène.
3-SIEGE SOCIAL :Casablanca,49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13

4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)
5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à cent cinquante mille (150.000) dirhams. Il est divisé en 1500 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.
6-GERANCE :Monsieur

ALAMI Mehdi a été nommé gérant pour une période indéterminée. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 25/01/2021 sous le numéro 762429.

N° 1241/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'ALHOCEIMA COMMUNE DE NEKKOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° :01/2021
Le : lundi 22 mars 2021 à 10 H, Il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune de Nekkour province d'Al Hoceima, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'extension du réseau d'eau potable pour l'alimentation en eau à la Commune de Nekkour . Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de technique sis au siège de la Commune Nekkour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 500,00 dirhams (Sept mille cinq cent Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante mille vingt huit dirhams00 cts, (560 028.00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposés contre récépissé la Division technique

sis au siège de la commune Nekkour .

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n°31 du décret précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 5 du règlement de consultation.

N° 1242/PA

AZ CONSULTING
48 BD HASSAN II
BENSLIMANE
TEL: 06 61 38 51 70
« ADAM PAYSAGE »
S.A.R.L

Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée.

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18/01/2020 à BENSLIMANE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « ADAM PAYSAGE » S.A.R.L
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée ;
- Objet : Entreprise de gardiennage des édifices publics ou privés
- Capital : 100 000.00 Dhs.
- Siège social : Bureau B IMM 5 lot N°1 Hay Othmane Bouznika
- Gérance : Mr. HARRAG ABDELOUAFI et Mr.SERRAR ADNANE
- Durée de la société : 99 ans.

- Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre .
- Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 96/2020 du 15/02/2021 registre de commerce N° 6571 à BENSLIMANE .

N° 1243/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Arrouad
08.40 : Bangalow Ep3
09.10 : Moudawala
10.15 : Sayda Al Houra Ep 5
11.05 : Rass Lmahayen Ep 5
11.36 : LMOUDIR LAAM Ep 17
11.49 : Oussrati Ep 166
12.41 : Chabab mamlaka Ep4
12.51 : Quotidienne Lala laaroussa
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Waadi Saison 1 Ep 15
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Chabab mamlaka Ep4
14.50 : Al Haoudaj Oulad Oumran
15.44 : Amakin fi dakira
16.50 : Chabab fi wajihja
17.40 : Mardi Mimtou Ep 4
18.00 : Moudawala
18.54 : Majala Arryadia
19.00 : JT en Français

19.20 : LMOUDIR LAAM Ep 18
19.35 : Bangalow Ep4
20.10 : Quotidienne Lala Laaroussa
20.20 : Rass Lmahayen Ep6
20.50 : Intidarat
21.00 : JT Principal + Météo
21.40 : Doumoue Warda Ep13
22.10 : Doumoue Warda Ep 14
22.40 : Sounaa Forja
23.20 : Intidarat
23.24 : Dernier bulletin d'information
23.46 : Moudawala
00.40 : Amakin fi dakira
01.32 : Al Haoudaj Oulad Oumran
02.40 : Rass Lmahayen Ep 5
03.20 : Tinoubka
03.50 : Waadi Saison 1 Ep 14
04.20 : Chouk Sedra Ep 5
05.10 : Arrouad
06.05 : Amouddou

05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : Ch'hiwat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:55:00 : MAGAZINE : POP UP
08:20:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
09:35:00 : SERIE : Rbib
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA : POULET HACHÉ À LA VAPEUR
10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:55:00 : KIF AL HAL
11:10:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
12:00:00 : SERIE : LCOOPERATIVE
12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI

13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
14:15:00 : INFORMATION : ECO NEWS
14:20:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
15:50:00 : SERIE : AZZA3IMA
16:20:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:40:00 : DESSINS ANIMES
18:10:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA : BEIGNETS À LA CONFITURE D'ABRICOTS
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha
19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : INFO SOIR

20:45:00 : QUE DU SPORT
20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
20:55:00 : ECO NEWS
21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : SOIREE SPECIALE PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
00:10:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
01:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:45:00 : MAGAZINE : ON N'EST PAS OBLIGE D'ETRE D'ACCORD
02:45:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
03:35:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
04:30:00 : FEUILLETON : Attoyour al majrouha
05:15:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Sport

Paris déroule à Barcelone

Liverpool s'offre Leipzig à Budapest



Quel récit! Un triplé de Kylian Mbappé a permis au PSG de gifler Barcelone (4-1) et d'effacer la douleur de sa "remontada" de 2017, mardi lors des 8es de finale aller de Ligue des champions, marqués aussi par le réveil de Liverpool contre Leipzig (2-0).

Comme une passation de pouvoir: entre le Barça de Messi, si dominateur dans les années 2010, et le PSG de Mbappé, qui espère marquer les années 2020, les retrouvailles ont tourné mardi soir en faveur des Parisiens, tout proches des quarts avant d'aborder le match retour le 10 mars au Parc des Princes.

Vu l'ampleur du score, l'équipe de Mauricio Pochettino a réussi un exploit, dans un Camp Nou sous huis clos sanitaire et beaucoup moins en-

fiévré qu'en 2017 lors de la fameuse "remontada" subie par le PSG (4-0, 1-6).

Evidemment, l'histoire a montré qu'avec Paris et Barcelone, il ne faut pas crier victoire trop tôt. Mais malgré les absences sur blessure d'Angel Di Maria et Neymar, Paris a livré un match complet, physiquement et mentalement, se montrant digne de son rang de vice-champion d'Europe 2020.

Le PSG a su ne pas paniquer, même quand Lionel Messi a ouvert la marque à la demi-heure de jeu (27e) sur un penalty sévère concédé par Layvin Kurzawa.

Symbole du mental parisien, Mbappé a assumé ses responsabilités à la pointe de l'attaque.

Très tranchant, mettant au supplice la lente défense barcelonaise, l'at-

taquant français a égalisé sur un enchaînement splendide: contrôle dans la surface pour effacer Clément Lenglet puis frappe en force du gauche (32e).

C'était le début d'un festival: le natif de Bondy en a fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires, contrignant Gerard Piqué, revenu en urgence de sa convalescence, à lui tirer le maillot pour le retenir sur une accélération.

Il a réussi le doublé d'une nouvelle frappe du gauche après un ballon mal dégagé par Piqué (65e), puis, après une tête piquée impeccable de Moïse Kean sur le troisième but (70e), Mbappé a placé une frappe enroulée splendide hors de portée du gardien Marc-André ter Stegen (85e), qui aura longtemps retardé l'échéance.

Bref, les Français a gagné son duel

à distance avec un Messi impuissant et à nouveau humilié en Ligue des champions, six mois après avoir été étrillé par le Bayern Munich (8-2). Son contrat s'achevant en juin prochain, qui sait s'il ne rejoindra pas le PSG de Neymar et Mbappé? A moins que la performance du Français n'attise les convoitises du Real Madrid, qui avait tenté de le recruter en vain en 2017!

Quoi qu'il en soit, Paris est lancé, Barcelone est abasourdi et Kylian Mbappé tient son match référence sous le maillot parisien en Ligue des champions: le soir où il a inscrit un triplé dans le jardin de Lionel Messi.

En manque d'oxygène en Premier League, Liverpool s'est offert une respiration européenne bienvenue avec une nette victoire face au RB Leipzig, demi-finaliste de la dernière édition.

L'équipe de Jürgen Klopp semble

encore convalescente et sa première période n'a pas été particulièrement dominatrice sur la pelouse de la Puskas Arena de Budapest, qui accueillait la rencontre en raison des restrictions sanitaires en place en Allemagne.

Mais cette fois, son arrière-garde a tenu bon et son gardien Alisson, si maladroit ces dernières semaines, n'a pas commis de nouvelles bourdes.

A l'inverse, le mistigri semble être passé du côté de Leipzig puisque ce sont deux erreurs grossières de la défense qui ont permis à Mohamed Salah (53e) puis Sadio Mané (58e) de filer battre le gardien.

Cela a suffi au bonheur des champions d'Europe 2019, qui aborderont en position de force le match retour à Anfield, avec l'espoir de sauver leur saison mal engagée en Angleterre par un joli parcours européen.



Auteur d'un triplé au Camp Nou face au FC Barcelone (4-1), Kylian Mbappé a réussi une performance galactique, en l'absence de Neymar, pour propulser le Paris SG aux portes des quarts de finale de la Ligue des champions, mardi.

"La guerre des étoiles" pour Le Parisien, "le duel du présent et du futur" selon Marca... Mardi matin, les Français partageait la "une" des journaux avec Lionel Messi.

Il y a bien un gouffre de statistiques qui sépare le sextuple Ballon d'Or de 33 ans, plus de 650 buts avec le Barça, au jeune champion

Le grand soir de Mbappé

du monde de 22 ans.

Mais sur le terrain, on n'a vu que Mbappé. Vainqueur de son face-à-face contre la "Pulga", l'ancien Monégasque a réussi une performance marquante.

En l'absence des créateurs Neymar et Angel Di Maria, il a endossé le rôle de leader dans lequel il était attendu.

"Jamais dans la vie je vais me cacher, même si on fait des erreurs dans la vie. Aujourd'hui, mon travail acharné paye", a reconnu l'avant-centre, au micro de RMC Sport.

Son match incarne à merveille celui de son équipe, venue dans l'immense Camp Nou pour y chasser les fantômes de la "remontada" de 2017.

Ses fantômes à lui, ce sont ses échecs en phase finale de C1 avec le PSG (1 seul but, en 2019), ou l'occasion ratée lors de la finale perdue face au Bayern (1-0) en août.

"Dès qu'il est moins bien on le critique, c'est assez facile. Mais je crois que le Paris SG a une future très grande star, qui va être au niveau de Leo (Messi) ou de Cristiano (Ronaldo), donc il faut en profiter tous les jours. Il faut le féliciter, car il a fait un très grand match", a déclaré le Barcelonais Antoine Griezman, bon joueur.

Avec un triplé (32e, 65e, 85e), il a asséné trois uppercuts qui devraient faire taire les critiques pour

un moment.

Son dernier but, en contre, ressemble au coup du K-O, qui doit envoyer le PSG en quarts de finale.

Quel match! Dire que début janvier, il traversait une passe difficile en Ligue 1, avec une disette de trois rencontres... sa plus longue de la saison.

Les négociations pour la prolongation de son contrat, qui expire en 2022, nourrissent un contexte ambigu auprès du Bondynoï, qui assurait "réfléchir" sur son avenir.

La posture patiente de Mbappé, courtisée par le Real Madrid, tranchait avec l'enthousiasme de Neymar, dans la même situation contractuelle, qui clame son attachement au club de la capitale.

"C'est une réflexion sur le long terme, pas sur un match ou deux. J'ai toujours dit que je suis heureux ici, après ce genre de matches, je le suis encore plus", a-t-il répété mardi soir.

Mais en dix jours, il a signé la plus belle preuve de son implication: un but au stade Vélodrome pour battre le rival Marseille (2-0) le 7 février puis un triplé au Camp Nou - le deuxième joueur à le réussir, après Andreï Shevchenko en 1997.

Vu que c'était une soirée pour réécrire l'histoire, il a doublé Pauleta pour devenir le troisième meilleur buteur du PSG (111 buts), derrière

Edinson Cavani et Zlatan Ibrahimovic.

Dès la première minute, il a donné le ton de la soirée. Las, un contrôle mal assuré l'a empêché de profiter de la sortie ratée de Marc-André ter Stegen, qui lui avait dégagé la voie vers le but vide.

L'ancien Monégasque ne s'est pas arrêté sur cette occasion manquée qui en rappelait d'autres.

Des fournis dans les jambes, Mbappé s'est démultiplié, présent aussi bien à la création, où l'absence de Neymar lui a permis d'élargir sa zone d'influence, qu'à la finition.

Il lance Mauro Icardi, mais l'Argentin, seul face au gardien, rate son duel (18e). Sur corner, il trouve à nouveau le "Matador", qui ne cadre pas sa tête (39e).

Entretiens, il avait égalisé (32e) d'un superbe enchaînement, du gauche.

Au retour des vestiaires, il initie une nouvelle occasion franche (48e), conclue par un arrêt de Ter Stegen devant Moïse Kean. Quelques secondes avant la parade du portier allemand, il avait enrhumé Gerard Piqué qui a tenté de le retenir par le maillot.

Il réussit le 2-1, du gauche, après un beau travail d'Alessandro Florenzi. Pour finir, le 3-1 allie ses qualités de vitesse et de finition, au terme d'un contre qui a laissé Barcelone, et toute l'Europe, hébété.

Premier tour de la CAN U20

Le Onze national réussit son entrée en matière



La sélection nationale U20 de football s'est imposée face à son homologue gambienne (1-0), en match comptant pour la première journée (groupe C) du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (U20), disputé mardi après-midi à Nouadhibou en Mauritanie.

L'unique réalisation des Lionceaux de l'Atlas a été l'œuvre de Mehdi Moubarak à la 25e sur penalty.

Dans le même groupe, la sélection

ghanéenne a écrasé son homologue tanzanienne par 4-0.

Il y a lieu de signaler que les tests de dépistage effectués par la délégation marocaine ont révélé la contamination du joueur Fouad Maâch, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). N'ayant aucun symptôme, le joueur suivra son traitement médical selon le protocole sanitaire en vigueur, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Lors de la prochaine journée, le Onze national, qui prend part à cette compétition après 15 ans d'absence, affrontera vendredi le Ghana avant de rencontrer la Tanzanie lundi prochain.

Outre la Mauritanie, pays organisateur, 11 pays participent à ce rendez-vous continental, à savoir le Maroc, la Tunisie, la Gambie, l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique, la Namibie, le Ghana, le Burkina Faso, la Centrafrique et le Cameroun.

Le Ghana renvoie la Tanzanie à son apprentissage

Pour le premier match de son histoire en Coupe d'Afrique des nations U20 Total, la Tanzanie ne gardera pas un bon souvenir après sa lourde défaite 0-4 contre le Ghana, mardi au stade municipal de Nouadhibou.

Les jeunes Tanzaniens ont appris ce que c'est que la précision, dès les premières minutes de la rencontre.

On jouait la 4e minute quand le Ghana obtient un coup franc, son attaquant Percious Boah aidé d'un rebond ouvre le score.

La Tanzanie a essayé de déployer son jeu en s'appropriant le ballon mais le Ghana veillait au grain.

Et sur une perte de balle en milieu de terrain à la 31e minute, elle a été sanctionnée immédiatement.

Abdul Fatawu qui a vu le gardien tanzanien avancé, a marqué le but du 2-0.

Au tableau d'affichage, c'est la Tanzanie qui a la possession du ballon avec 62 pour cent mais c'est le Ghana, un habitué de cette compétition, qui est devant avec deux buts d'avance.

En deuxième période, la Tanzanie a continué à faire le jeu mais il lui manquait l'essentiel, la justesse.

L'auteur de l'ouverture du score Percious Boah se débarrasse d'une roulette d'un défenseur tanzanien avant de battre le gardien Zuberi Masudi à la 71e minute.

La Tanzanie ne s'avoue pas vaincue puisque le capitaine Kelvin John va trouver le poteau et sur pratiquement la même action son coéquipier Abdeul Hamisi voit son tir s'envoler au-dessus des buts ghanéens.

Quelques minutes plus tard, c'est l'attaquant Josepho Barnes qui crucifie le portier tanzanien portant le score à 4-0 à une minute du temps réglementaire.

Source : cafonline.com

Divers

Cinq national

La sélection nationale de basket-ball s'est imposée face à son homologue rwandaise (58-53), lors de son deuxième match amical disputé lundi à la salle Mohamed Mzali à Monastir en Tunisie.

Lors d'une première rencontre amicale disputée mardi dernier, la sélection nationale s'était inclinée face à l'US Monastir sur le score de 61 à 79. Il est à noter que l'équipe nationale est en stage à huis clos en Tunisie en prévision de la 3e phase du groupe E des qualifications à l'Afrobasket (Tunisie 18-21 février).

Tirage au sort

La Fédération Royale marocaine de basket-ball a organisé en fin de semaine à Rabat, le tirage au sort du championnat national de basket-ball masculin et féminin, pour la saison sportive 2020-2021, qui débutera le 27 février 2021.

Stage

La FRMF a annoncé que la sélection nationale féminine des moins de 20 ans effectuera un stage de préparation jusqu'au 24 février au Complexe Mohammed VI de Maâmoura. Ce stage auquel vingt-trois joueuses ont été retenues sert de préparation aux prochaines échéances.

Les Rouges surclassent le FUS et annoncent la couleur

WAC-Kaizer Chiefs de nouveau ajourné

Le Wydad de Casablanca (WAC) s'est imposé à domicile mardi (3-2) face au FUS de Rabat, en match comptant pour la 6e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Les locaux ont ouvert le score par Ayoub El Kaabi sur penalty (22e), avant que son coéquipier Muidi Ellafi ne double la mise à la 35e minute. Achraf Dari a scellé la victoire des Wydadis en inscrivant le 3e but (74e). Les visiteurs ont réduit l'écart par le biais de Youssef Limouri (51e) et Youssef Belammri (90e).

Grâce à cette victoire, le WAC occupe provisoirement le fauteuil de leader avec 15 unités, alors que le FUS Rabat stagne à la 10e place avec 6 points aux côtés de la Renaissance de Zemamra, le Rapid Oued Zem et le Hassania d'Agadir.

L'autre club casablancais, le Raja, devait affronter hier l'AS FAR en match de clôture de cette 6ème journée.

Par ailleurs, le match de la première journée de la phase de poules



de la Ligue des champions qui devait opposer ce vendredi au stade Salam au Caire le WAC au club sud-africain de Kaizer Chiefs a été reporté au 28 de ce mois. Un ajournement qui fait suite à la demande de l'équipe sud-africaine qui n'a pu se procurer à temps les visas d'entrée en Egypte.

Pour rappel, la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) avait saisi dimanche la Confédération afri-

caine de football (CAF) suite à l'accord conclu avec son homologue égyptienne qui se dit disposée à accueillir le match du Wydad et l'équipe sud-africaine des Kaizer Chiefs pour le 19 février au stade Al Salam au Caire.

"Cette décision fait suite à de nombreux contacts entrepris par la FRMF, en dépit du court délai accordé par la CAF", a souligné un

communiqué publié par l'instance fédérale sur son site internet.

La fédération a indiqué avoir adressé une lettre à la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF l'informant de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs "pour des raisons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de Covid-19".

Aux Etats-Unis, espoirs et frustrations dans une pharmacie qui a commencé à vacciner

Pour certains, la vaccination représente la possibilité de passer du temps avec leurs petits-enfants. Pour d'autres, c'est le premier pas vers un lent retour à la normale. A travers les Etats-Unis, des pharmacies ont commencé vendredi à administrer un million de doses envoyées par le gouvernement fédéral.

Par une froide journée à Bethesda, en banlieue de Washington, des personnes âgées, en flux continu, arrivent pour recevoir la première des deux doses du vaccin de Moderna dans leur pharmacie locale de la chaîne CVS.

"C'est merveilleux, c'est vraiment pratique", se réjouit Ted Pochter, 76 ans.

Son épouse, Liz Pochter, explique que c'est leur fille qui les a inscrits en ligne, la veille avant 06H30.

"J'étais en train d'essayer sur mon téléphone et c'était déjà plein, mais elle était sur ordinateur et elle y est arrivée", raconte l'Américaine de 67 ans, qui travaille pour la National Gallery of Art, un musée de la capitale.

La piqûre "fait quand même un peu mal", ajoute-t-elle en riant.

Quelque 6.500 pharmacies, dont certaines se trouvant dans des supermarchés, ont commencé à administrer les premières doses dans le cadre d'un partenariat avec les autorités fédérales. Le programme doit en tout concerner



40.000 établissements.

Cela doit à la fois soulager les autorités locales de santé et faciliter l'opération pour des personnes déjà habituées à se faire vacciner contre la grippe dans les grandes chaînes de pharmacies américaines.

Après des débuts irréguliers, le

taux de vaccination aux Etats-Unis est en train de monter. 35,8 millions de personnes ont désormais reçu au moins une dose.

Comme les Pochter, Tahmineh Mirmirani a eu besoin de l'aide de son fils pour aller sur internet et prendre rendez-vous tôt jeudi.

Maintenant, à 81 ans, celle qui fut journaliste dans son Iran natal dit avoir hâte de voir ses petits-enfants. Lee, un retraité de 72 ans qui a préféré ne pas donner son nom de famille, se dit heureux d'avoir enfin reçu le vaccin après avoir passé des semaines à tenter d'obte-

nir la précieuse injection.

"On s'était inscrit partout, dans le comté et dans l'Etat", affirme-t-il.

Une ombre au tableau toutefois: sa femme, qui l'accompagnait vendredi, n'a pas pu recevoir le vaccin, et le couple doit revenir lundi pour son rendez-vous à elle.

L'un de leurs petits-enfants va obtenir son diplôme, "et nous aimerions bien aller à la cérémonie" de remise en juin, si elle a lieu, explique Lee. "Nous espérons que l'été amènera de meilleurs résultats avec la Covid et le vaccin. J'espère qu'ils vont pouvoir vacciner beaucoup de monde d'ici là".

Beaucoup d'autres ont eux trouvé frustrant le système d'inscription pour se faire vacciner.

Faye Elkins, 74 ans, explique avoir passé une partie de la journée de jeudi à faire la queue dans un lycée, pour qu'on lui dise au final que le remède était ici réservé aux plus de 75 ans, et non aux plus de 65 ans comme elle le pensait.

"On a dû rebrousser chemin, avec plusieurs autres personnes, dont certaines avaient fait la queue jusqu'à trois heures dans le froid", a-t-elle déploré.

Mme Elkins et son mari Jim Barnett ont dit ne pas avoir réussi à obtenir de rendez-vous à la pharmacie malgré leurs efforts, mais ils sont quand même venus tenter leur chance, au cas où quelqu'un aurait annulé son rendez-vous.

Pommes de terre gratinées au four

Ingrédients :

- Pour 4 personnes
- 4 grosses pommes de terre
- 100 g de beurre frais ou demi-sel
- Sel et poivre du moulin

Les étapes :

1. Préchauffez le four à 240 °C.
2. Lavez les pommes de terre puis séchez-les avant de les déposer sur une plaque de cuisson chemisée d'un papier sulfurisé. Enfouissez-les à mi-hauteur et laissez cuire 40 à 50 minutes. En fin de

cuisson, les pommes de terre doivent avoir la peau brune et croustillante.

3. A la sortie du four, coupez les pommes de terre en deux, dans le sens de la longueur.

4. Retirez une partie de la chair des pommes de terre et mélangez celle-ci avec la garniture de votre choix (crème fraîche, ciboulette, gruyère...). Ajoutez ensuite un morceau de beurre et assaisonnez-les de sel et poivre du moulin.

5. Parsemez-les de fromage râpé et enfouissez pour 15 minutes de cuisson puis servez les pommes de terre gratinées avec une salade verte.



Un médicament pour le diabète permet de réduire l'obésité

Un médicament utilisé pour le diabète peut aider les personnes obèses, en régulant la sensation de faim, à perdre plus de 20% de leur poids sans intervention chirurgicale, constituant une "avancée majeure", selon une étude internationale publiée jeudi.

L'étude, réalisée sur près de 2.000 adultes dans 16 pays différents et publiée par la revue médicale américaine New England Journal of Medicine, s'intéressait aux effets du sémaglutide. Cette molécule est semblable à celle libérée dans le sang par l'intestin après les repas, et permet donc de réduire la sensation de faim et augmenter celle de satiété.

"Les trois quarts des personnes ayant reçu 2,4 mg de sémaglutide ont perdu plus de 10% de leur poids corporel et plus d'un tiers ont perdu plus de 20%", a indiqué Rachel Batterham, coauteure de cette étude, dans un communiqué publié par l'université britannique University College London (UCL), qui a participé aux travaux.

"Aucun autre médicament n'est parvenu à produire un tel niveau de perte de poids - cela change vraiment la donne", a estimé la professeure, qui dirige le Centre de recherche pour l'obésité à l'UCL.

"Pour la première fois, les gens peuvent obtenir grâce aux médicaments ce qui n'était possible que par la chirurgie amaigrissante", a-t-elle ajouté, vantant "une avancée majeure

pour l'amélioration de la santé des personnes souffrant d'obésité".

Pendant plus de 15 mois, les participants à cette étude ont reçu toutes les semaines une injection sous-cutanée de sémaglutide ou bien un placebo.

Accompagnés par des diététiciens pour mettre en place un régime plus équilibré et faire plus d'exercices, les volontaires traités au sémaglutide ont perdu en moyenne 15,3 kilogrammes, contre 2,6 kilogrammes pour ceux ayant reçu le placebo.

Les personnes ayant pris le médicament ont également constaté une réduction des graisses sanguines, du taux de sucre dans le sang et de leur pression artérielle, autant de facteurs de risque pour les maladies cardiaques et le diabète.

Interrogé sur la BBC, le diététicien britannique Duane Mellor a estimé que le médicament "fournissait une alternative utile", mais a averti que "la perte de poids nécessite toujours un changement de mode de vie, et que tout changement de ce type ou médicament peut entraîner des risques et des effets secondaires potentiels".

Malgré de légers effets secondaires passagers (nausées, diarrhées), le sémaglutide a été soumis à l'approbation réglementaire de l'Agence européenne du médicament (EMA) et de ses homologues américain et britannique pour traiter l'obésité.